

ION BEAM APPLICATIONS **(“IBA”)**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
CONDENSÉS INTERMÉDIAIRES IFRS
AU 30 JUIN 2019**

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS INTERMÉDIAIRES IFRS

Conformément à IAS 34, IBA S.A. a choisi de publier ses états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2019 sous forme condensée.

Informations générales	3
Etat de la situation financière consolidée intermédiaire au 30 juin 2019	5
Compte de résultats consolidé intermédiaire pour le semestre se terminant au 30 juin 2019	6
État consolidé intermédiaire du résultat global pour le semestre se terminant au 30 juin 2019	7
Etat consolidé intermédiaire des variations des capitaux propres	8
Tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie pour le semestre se terminant au 30 juin 2019	9
Notes aux états financiers consolidés condensés intermédiaires	
1. États financiers – Base de préparation	10
2. Périmètre de consolidation et impact des changements dans la composition du Groupe	16
3. Estimations et jugements comptables déterminants	18
4. Secteurs opérationnels	23
5. Résultat par action	26
6. Autres informations sélectionnées	27
7. Rapport de gestion semestriel	38
Rapport du commissaire sur les états financiers consolidés condensés intermédiaires IFRS au 30 juin 2019	44

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ion Beam Applications SA fondée en 1986 (la “Société”), ensemble avec ses filiales (dénommées le “Groupe” ou “IBA”) s’emploie à développer les technologies indispensables au diagnostic et au traitement du cancer et fournit des solutions efficaces et fiables d’une précision inégalée. IBA apporte également des réponses novatrices visant à améliorer l’hygiène et la sécurité de tous les jours.

IBA est organisée en deux segments d’activités afin de gérer ses activités et de contrôler leurs performances financières. Cependant, après la décision de présenter la Dosimétrie comme étant destinée à être cédée la Protonthérapie et autres accélérateurs constitue le seul secteur d’activité qui sera présenté dans ces états financiers consolidés en tant que secteur opérationnel.

- Le segment **Protonthérapie et Autres accélérateurs** qui constitue la base technologique des activités du Groupe et englobe le développement, la fabrication et les services associés aux accélérateurs de particules industriels et médicaux et les systèmes de protonthérapie.

La Société est une société anonyme constituée et domiciliée en Belgique. L’adresse du siège social est: Chemin du Cyclotron, 3 à B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique.

La Société est cotée sur le marché paneuropéen Euronext et fait partie de l’indice BEL Mid.

En conséquence, IBA s’est engagée à suivre certaines règles qui améliorent la qualité des informations financières mises à la disposition du marché. Ces règles incluent :

- La publication de son rapport annuel, y compris les états financiers consolidés annuels audités dans les quatre mois suivant la fin de l’exercice;
- La publication d’un rapport semestriel couvrant les six premiers mois de l’exercice concerné, dans les deux mois suivant la fin du deuxième trimestre;
- La publication de ses états financiers consolidés semestriels et annuels sous IFRS;
- L’audit de ses états financiers consolidés annuels par ses auditeurs dans le respect des normes internationales d’audit édictées par l’International Federation of Accountants (désignée sous l’abréviation “IFAC”).

Ces états financiers consolidés condensés intermédiaires ont été approuvés pour publication par le Conseil d’administration le 20 août 2019. Le Conseil d’administration d’IBA est composé comme suit :

Administrateurs internes : Messieurs Olivier Legrain et Yves Jongen et Saint-Denis SA représentée par M. Pierre Mottet. M. Olivier Legrain est Administrateur Délégué et Chief Executive Officer. Son mandat a été renouvelé lors de l’Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 11 mai 2016 et expirera lors de l’Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2020 qui statuera sur les comptes de 2019. M. Yves Jongen est Administrateur Délégué et Chief Research Officer. Son mandat a été renouvelé lors de l’Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 10 mai 2017 et expirera lors de l’Assemblée générale ordinaire de 2021 qui statuera sur les comptes 2020. Le mandat de Saint-Denis SA a été renouvelé lors de l’Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 8 mai 2019 et expirera lors de l’Assemblée générale ordinaire de 2022 qui statuera sur les comptes 2021.

Administrateurs indépendants : Consultance Marcel Miller SCS, représentée par Marcel Miller, Hedvig Hricak, Katleen Vandeweyer Comm. V., représentée par Katleen Vandeweyer, Bridging for Sustainability SPRL, représentée par Sybille Vandenhove d’Ertsenryck. Le mandat de Consultance Marcel Miller SCS a été renouvelé lors de l’Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 11 mai 2016 et expirera lors de l’Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2020 qui statuera sur les comptes de 2019. Le mandat de Hedvig Hricak a été renouvelé lors de l’Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 9 mai 2018 et expirera lors de l’Assemblée générale ordinaire de 2022 qui statuera sur les comptes 2021. Le mandat de Katleen Vandeweyer Comm. V. a été renouvelé lors de l’Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 9 mai 2018 et expirera lors de l’Assemblée générale ordinaire de 2022 qui statuera sur les comptes 2021. Bridging for Sustainability SPRL (représentée par Sybille Vandenhove d’Ertsenryck) qui

a été nommée lors de l'Assemblée générale ordinaire du 11 mai 2016 ; son mandat expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2020 qui statuera sur les comptes 2019.

Autres administrateurs : Bayrime SA, représentée par M. Eric de Lamotte. Le mandat de Bayrime SA a été renouvelé lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 10 mai 2017 et expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2021 qui statuera sur les comptes 2020.

Jusqu'au 8 mai 2019, date de l'Assemblée générale ordinaire de 2019, M. Jeroen Cammeraat était membre du Conseil d'administration d'IBA, en qualité

d'administrateur externe. Comme il a accepté un poste de direction dans la société, il ne souhaitait pas voir son mandat au Conseil d'administration renouvelé.

Le Conseil d'administration d'IBA agit conformément aux directives définies dans sa Charte de gouvernance telle qu'approuvée par la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2010. Une copie de la charte peut être consultée sur le site Internet d'IBA (<https://iba-worldwide.com/investor-relations/legal>).

ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE INTERMÉDIAIRE AU 30 JUIN 2018

Le Groupe a choisi de présenter son bilan sur une base courant/non courant. Les notes des pages 10 à 43 font partie intégrante de ces états financiers consolidés condensés intermédiaires.

	Note	31 décembre 2018 (EUR 000)	1er janvier 2019 * (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
ACTIF				
Goodwill	6.4	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	6.4	8 717	8 717	7 146
Immobilisations corporelles	6.4	34 542	44 427	44 397
Sociétés mises en équivalence		0	0	720
Autres investissements		13 005	13 005	14 514
Actifs d'impôts différés	3.1	6 161	6 161	6 304
Actifs financiers à long terme		33	33	0
Autres actifs à long terme	6.5	16 700	16 700	21 100
Actifs non courants		79 158	89 043	94 181
Stocks et commandes en cours d'exécution	6.7	131 073	131 073	150 363
Créances commerciales		96 550	96 550	65 678
Autres créances	6.8	22 155	22 155	30 872
Actifs financiers à court terme		95	95	294
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.3	36 402	36 402	18 951
Actifs destinés à être cédés		26 696	31 923	31 999
Actifs courants		312 971	318 198	298 157
TOTAL DE L'ACTIF		392 129	407 241	392 338
PASSIF				
Capital souscrit	6.11	42 278	42 278	42 278
Primes d'émission	6.11	41 863	41 863	41 863
Actions propres	6.11	-8 502	-8 502	-8 502
Réserves		15 675	15 675	16 230
Écarts de conversion		-3 299	-3 299	-3 034
Résultats reportés		15 076	15 076	9 761
Capitaux propres et réserves		103 091	103 091	98 596
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0	0
FONDS PROPRES		103 091	103 091	98 596
Dettes à long terme	6.6	43 278	54 358	49 659
Passifs financiers à long terme		220	220	509
Passifs d'impôts différés		0	0	0
Provisions à long terme	6.12	4 930	4 930	4 743
Autres dettes à long terme		13 304	9 022	4 145
Passifs non courants		61 732	68 530	59 056
Provisions à court terme	6.12	5 749	5 749	3 073
Dettes à court terme	6.6	42 510	45 634	41 588
Passifs financiers à court terme		571	571	954
Dettes commerciales		42 074	42 074	34 089
Dettes fiscales		1 224	1 224	2 288
Autres dettes	6.9	124 171	124 134	136 748
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés		11 007	16 234	15 946
Passifs courants		227 306	235 620	234 686
TOTAL DETTES		289 038	304 150	293 742
TOTAL DU PASSIF		392 129	407 241	392 338

(*) Position financière reflétant l'impact IFRS 16 à l'ouverture de l'année financière 2019

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE POUR LE SEMESTRE SE TERMINANT AU 30 JUIN 2019

Le Groupe a choisi de présenter son compte de résultats selon la fonction des dépenses. Les notes des pages 10 à 43 font partie intégrante de ces états financiers consolidés condensés intermédiaires IFRS.

	Note	30 juin 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
Ventes		46 460	53 234
Prestations de services		43 893	49 581
Coût des ventes et prestations (-)		-62 449	-73 838
Marge brute		27 904	28 977
Frais de ventes et marketing (-)		-7 941	-7 973
Frais généraux et administratifs (-)		-15 889	-15 968
Frais de recherche et développement (-)		-10 230	-12 154
Autres charges d'exploitation (-)	6.10	-1 743	-3 527
Autres produits d'exploitation	6.10	116	5 180
Charges financières (-)		-2 851	-3 152
Produits financiers		2 609	2 467
Quote-part dans la bénéfice/(perte) des entités mise en équivalence		0	0
Résultat avant impôts		-8 025	-6 150
Produits / (charges) d'impôts	6.14 et 3.1	348	-1 126
Résultat de la période des activités poursuivies		-7 677	-7 276
Bénéfice/(perte) de la période des activités destinées à être cédées		662	1 959
Résultat de la période		-7 015	-5 317
Attribuable aux :			
Propriétaires de la Société mère		-7 015	-5 317
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Résultat par action des activités poursuivies et destinées à être cédées (EUR par action)			
> De base	5.1	-0,2394	-0,1806
> Dilué	5.2	-0,2394	-0,1806
Résultat par action des activités poursuivies (EUR par action)			
> De base	5.1	-0,2620	-0,2471
> Dilué	5.2	-0,2620	-0,2471
Résultat par action des activités destinées à être cédées (EUR par action)			
> De base	5.1	-0,0226	0,0665
> Dilué	5.2	-0,0226	0,0665

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LE SEMESTRE SE TERMINANT AU 30 JUIN 2019

	30 juin 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
Gain/(perte) de la période	-7 015	-5 317
Autres éléments du résultat global à reclasser en gain ou perte au cours des exercices ultérieurs		
- Différences de change sur la conversion des opérations étrangères	-149	265
<i>Différences de change sur la conversion des opérations étrangères</i>	-149	265
- Mouvements des réserves des entités mises en équivalence	0	0
<i>Écarts de conversion</i>	0	0
<i>Couvertures des flux de trésorerie</i>	0	0
<i>Autres</i>	0	0
- Différences de change liées au financement permanent	0	0
- Mouvement net des couvertures des flux de trésorerie	-3 396	-953
- Autres	0	0
Autres éléments du résultat global net à reclasser en gain ou perte au cours des exercices ultérieurs	-3 545	-688
Autres éléments du résultat global à ne pas reclasser en gain ou perte au cours des exercices ultérieurs:		
- Mouvements des réserves pour les actifs destinés à être cédés	0	0
- Gain/(perte) net(te) sur des investissements en fonds propres désignés comme Juste Valeur par le Résultat Global (JV RG) (autres investissements)	0	1 508
- Mouvements des réserves des entités mises en équivalence (gain/(perte) actuariel)	0	0
Autres éléments du résultat global net à ne pas reclasser en gain ou perte au cours des exercices ultérieurs	0	1 508
Résultat global total de la période	-10 560	-4 497

Etat consolidé intermédiaire des variations des capitaux propres

Attribuables aux propriétaires de la Société mère

	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions propres	Réserves de couverture	Autres réserves – valorisation des plans d'options sur actions et des paiements fondés sur des actions	Autres réserves - Régimes à prestations définies	Autres réserves	Écart de conversion	Résultats reportés	TOTAL Fonds propres
Solde au 01/01/18	42 053	41 322	-8 502	4 466	15 473	-3 888	154	-3 321	20 937	108 694
Changement de méthode comptable – IFRS 15 impact de la méthode rétrospective modifiée	0	0	0	0	0	0	0	0	-1 460	-1 460
Solde ajusté au 01/01/18	42 053	41 322	-8 502	4 466	15 473	-3 888	154	-3 321	19 477	107 234
Autres éléments du résultat global de la période	0	0	0	-3 396	0	0	0	-149	0	-3 545
Bénéfice/(perte) de la période	0	0	0	0	0	0	0	0	-7 015	-7 015
Résultat global de la période	0	0	0	-3 396	0	0	0	-149	-7 015	-10 560
Dividendes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options sur actions accordées aux collaborateurs et paiements fondés sur actions	0	0	0	0	132	0	0	0	0	132
Augmentation/ (réduction) de capital/primes d'émission	41	98	0	0	0	0	0	0	0	139
Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde au 30/06/18	42 094	41 420	-8 502	1 070	15 605	-3 888	154	-3 470	12 462	96 945
Solde au 01/01/19	42 278	41 863	-8 502	-650	15 714	-3 640	4 251	-3 299	15 076	103 091
Autres éléments du résultat global de la période	0	0	0	-953	0	0	1 508	265	0	820
Bénéfice/(perte) de la période	0	0	0	0	0	0	0	0	-5 317	-5 317
Résultat global de la période	0	0	0	-953	0	0	1 508	265	-5 317	-4 497
Dividendes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options sur actions accordées aux collaborateurs et paiements fondés sur actions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Augmentation/ (réduction) de capital/primes d'émission	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Solde au 30/06/19	42 278	41 863	-8 502	-1 603	15 714	-3 640	5 759	-3 034	9 761	98 596

TABLEAU CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LE SEMESTRE SE TERMINANT AU 30 JUIN 2019

Le groupe a choisi de présenter le tableau des flux de trésorerie en appliquant la méthode indirecte. Les notes des pages 10 à 43 font partie intégrante de ces états financiers consolidés condensés intermédiaires.

	30 juin 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
TRESORERIE D'EXPLOITATION		
Bénéfice/(perte) net de la période	-7 015	-5 317
Ajustements pour:		
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations corporelles	6.4 1 745	4 086
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles	6.4 1 749	1 625
Réductions de valeur sur créances	251	-448
Variations dans la juste valeur ((gains)/pertes) des actifs financiers	1 653	-448
Variations des provisions	1 525	429
Impôts différés	6.14 -261	11
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	0	0
Autres éléments non décaissés/ (non encaissés)	-634	-4 384
Variation nette de la trésorerie avant variation du fonds de roulement	-987	-4 446
Créances commerciales, autres créances et comptes de régularisation de l'actif	-20 162	25 051
Stocks et commandes en cours	-4 838	-10 998
Dettes commerciales, autres dettes et comptes de régularisation du passif	-1 195	-2 789
Autres actifs/passifs à court terme	-317	-4 161
Variation du fonds de roulement	-26 512	7 103
Impôts sur le résultat payés/reçus nets	-36	-692
Intérêts payés/Intérêts reçus	946	1 333
Variation nette de la trésorerie d'exploitation	-26 589	3 298
TRESORERIE D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles – activités poursuivies	6.4 -1 145	-3 270
Acquisitions d'immobilisations incorporelles – activités poursuivies	6.4 -207	-94
Cessions d'immobilisations	6.10 8	2 092
Acquisitions de filiales, hors trésorerie acquise	0	0
Sortie de trésorerie pour acquérir des intérêts dans des entités mises en équivalence et autres investissements	2.2 0	-2 812
Cession de filiales et d'entités mises en équivalence et autres investissements net de la trésorerie cédée	0	0
Acquisitions d'actifs financiers non-courants et crédit accordé	0	0
Autres flux d'investissement	6.5 -3	-4 709
Variation nette de la trésorerie d'investissement	-1 347	-8 793
TRESORERIE DE FINANCEMENT		
Nouveaux emprunts	6.6 34 863	0
Remboursements d'emprunts	6.6 -2 215	-9 836
(Intérêts payés) / Intérêts reçus nets	-839	-2 369
Augmentation de capital (ou produits de l'émission d'actions ordinaires)	139	0
(Acquisitions) / Cessions d'actions propres	0	0
Dividendes payés	0	0
Autres flux de financement	5 898	-545
Variation nette de la trésorerie de financement	37 846	-12 750
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	27 273	38 696
Variation nette de trésorerie	9 910	-18 245
Écarts de conversion sur trésorerie et équivalents de trésorerie	-881	-107
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période *	36 302	20 344

- La trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin 2019 comprennent EUR 1 393 de la trésorerie des activités destinées à être cédées.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS INTERMÉDIAIRES

1. ÉTATS FINANCIERS - BASE DE PRÉPARATION

1.1 BASE DE PRÉPARATION

Ces états financiers consolidés condensés intermédiaires d'IBA portent sur le semestre se terminant le 30 juin 2019. Ils ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire".

Les états financiers consolidés condensés intermédiaires ne contiennent pas toutes les informations et divulgations requises dans les états financiers annuels et devraient être lus en combinaison avec les états financiers annuels du Groupe au 31 décembre 2018.

1.1.1 CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables adoptées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés condensés intermédiaires sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent clôturé au 31 décembre 2018 à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations applicables au 1er janvier 2019, ci-dessous :

- IFRS 16 *Contrats de location*
- IFRIC Interprétation 23 *Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat*
- Amendements à la norme IFRS 9 *Instruments financiers – Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative*
- Amendements à la norme IAS 28 *Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises*
- Amendements à la norme IAS 19 *Modification, réduction ou la liquidation d'un régime*
- Processus d'amélioration annuel des IFRS
 - IFRS 3 Regroupement d'entreprises - *Intérêts détenus antérieurement dans une activité conjointe*
 - IFRS 11 Partenariat – *Intérêts détenus*

antérieurement dans une activité conjointe

- IAS 12 Impôts sur le résultat – *Conséquences fiscales des paiements au titre des instruments financiers classés comme instruments de capitaux propres*
- IAS 23 Coûts d'emprunt – Coûts d'emprunt incorporables dans le coût d'un actif

IFRS 16 Contrats de location

IFRS 16 remplace IAS 17 "contrats de location" et établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et l'information à fournir pour les contrats de location et exige des preneurs de bail qu'ils comptabilisent tous les baux sous un modèle unique au bilan, d'une façon analogue aux contrats de location-financement selon IAS 17. La norme comprend deux exemptions de comptabilisation pour les baux relatifs aux actifs de faible valeur (ex : ordinateur personnel) et aux baux à court terme (avec un terme d'une année ou moins). A la date de début du contrat, le preneur reconnaît une dette afin de payer les loyers (ex : dettes de leasings) et un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif sous-jacent durant la durée d'utilisation. Les preneurs doivent comptabiliser séparément les charges d'intérêts sur la dette et l'amortissement sur l'actif au titre du droit d'utilisation.

La réévaluation de la dette suite à certains événements clé (tel qu'un changement dans la durée du bail, dans les paiements basés sur un index ou un taux) est requise dans certains cas. La réévaluation de la dette sera généralement comptabilisée comme un ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation.

Le traitement comptable du bailleur selon la norme IFRS 16 est sensiblement le même que celui actuellement adopté par les bailleurs, en utilisant l'approche de double classification de la norme IAS 17 et distinguant les locations financement des locations opérationnelles.

La norme IFRS 16 exige également que les preneurs et bailleurs fournissent des informations plus approfondies que sous la norme IAS 17.

La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. IBA n'a pas choisi d'opter pour l'application anticipée. IBA a choisi d'utiliser l'approche rétrospective modifiée. Les dispositions transitoires de la norme permettent certains allègements. En 2018, le Groupe a évalué l'impact potentiel de la norme IFRS 16 sur ses états financiers consolidés.

Pour le semestre se terminant le 30 juin 2019, l'impact de l'IFRS 16 sur le compte de résultats des activités poursuivies est comme suit :

- Les dépenses d'amortissements relatives au droit d'usage des actifs augmentent d'EUR 1,86 million
- Les dépenses de location relatives aux anciens leasing opérationnels diminuent d'EUR 1,96 million

- Les charges financières correspondant à des charges d'intérêts pour des dettes de location supplémentaires reconnues augmentent d'EUR 0,12 million

Pour le semestre se terminant le 30 juin 2019, l'impact de l'IFRS 16 sur le compte de résultats des activités destinées à être cédées est comme suit :

- Les dépenses d'amortissements relatives au droit d'usage des actifs augmentent d'EUR 0,56 million
- Les dépenses de location relatives aux anciens leasing opérationnels diminuent d'EUR 0,60 million
- Les charges financières correspondant à des charges d'intérêts pour des dettes de location supplémentaires reconnues augmentent d'EUR 0,06 million

Pour le semestre se terminant le 30 juin 2019, l'impact de l'IFRS 16 sur la position financière des activités poursuivies est comme suit :

	Droit d'usage des actifs				Total (EUR 000)	Dettes de Location (EUR 000)
	Terrain et constructions (EUR 000)	Matériel roulant (EUR 000)	Machines (EUR 000)	Matériel informatique (EUR 000)		
Au 1^{er} janvier 2019	6 676	2 864	35	310	9 885	9 922
Transfert du bail emphytéotique de LLN	4 055	0	0	0	4 055	4 282
Acquisitions	5	546	0	0	551	551
Cessions	0	-17	0	0	-17	-21
Dépenses d'amortissements	-943	-834	-18	-66	-1 861	0
Remboursements	0	0	0	0	0	-1 954
Ecart de conversion	92	12	0	0	104	54
Au 30 juin 2019	9 885	2 571	17	244	12 717	12 834

Pour le semestre se terminant le 30 juin 2019, l'impact de l'IFRS 16 sur la position financière des activités destinées à être cédées est comme suit :

	Droit d'usage des actifs				Total (EUR 000)	Dettes de location (EUR 000)
	Terrain et constructions (EUR 000)	Matériel roulant (EUR 000)	Machines (EUR 000)	Matériel informatique (EUR 000)		
Au 1^{er} janvier 2019	4 779	208	139	101	5 227	5 227
Acquisitions	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'amortissements	-376	-74	-93	-23	-566	0
Remboursements	0	0	0	0	0	-567
Ecart de conversion	-2	0	0	0	-2	-1
Au 30 juin 2019	4 403	134	46	78	4 659	4 659

La réconciliation entre les leasings opérationnels présentés dans le rapport annuel 2018 (note 31) et l'ouverture au 1er janvier 2019 des dettes de location présentées dans ces états financiers consolidés condensés intermédiaires est comme suit:

(EUR '000)	Activités poursuivies	Activités destinées à être cédées	Total
Engagements au 31 décembre 2018	13 545	5 646	19 191
Impact des composantes à caractère non locatif	-2 511	-6	-2 517
Locations à court-terme	-53	0	-53
Eléments à faible valeur	-423	0	-423
Actif non identifié	-168	0	-168
Dettes de location avant l'impact de l'actualisation	10 390	5 640	16 030
Impact de l'actualisation	-468	-413	-881
Dettes de location au 1er janvier 2019	9 922	5 227	15 149
Taux marginal d'endettement moyen pondéré au 1er janvier 2019	2,31%	2,09%	2,23%

Les taux marginaux d'endettement (IBR) utilisé pour le calcul de l'actualisation des dettes de location sont compris entre 1,23% et 11,21%.

IFRIC 23 Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat

L'interprétation précise la comptabilisation de l'impôt sur le résultat quand le traitement fiscal implique une incertitude touchant l'application d'IAS 12 Impôts sur le résultat mais ne s'applique pas aux impôts et taxes en dehors du champ d'application d'IAS 12 et ne contient pas de dispositions spécifiques relatives aux intérêts et pénalités associées aux traitements fiscaux incertains.

L'interprétation traite spécifiquement :

- si l'entité doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément;
- les hypothèses que l'entité fait concernant le contrôle des traitements fiscaux par l'administration fiscale ;
- comment l'entité détermine-t-elle le bénéfice ou la perte imposable, les bases fiscales, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'imposition ;
- comment l'entité tient-elle compte des changements dans les faits et les circonstances.

Une entité doit déterminer si elle considère chaque traitement fiscal incertain isolément ou collectivement avec un ou plusieurs autres traitements fiscaux incertains. L'approche qui fournit la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude doit être retenue.

Le Groupe émet des jugements significatifs afin d'identifier les incertitudes relatives au traitement des impôts sur le résultat. Puisque le Groupe est présent dans un environnement fiscal multinational complexe, il a évalué si l'application de l'interprétation peut avoir un impact sur ses états financiers consolidés.

Lors de l'adoption de l'Interprétation, le Groupe a examiné s'il avait des positions fiscales incertaines, en particulier celles relatives aux prix de transfert. Les déclarations fiscales que la Société et ses filiales déclarent auprès de différentes juridictions incluent des déductions relatives aux prix de transfert dont le traitement fiscal peut être contesté par les autorités fiscales. Le Groupe a déterminé, sur la base de ses déclarations fiscales et de son étude sur les prix de transfert, qu'il est probable que ses traitements fiscaux (y compris ceux des filiales) seront acceptés par les autorités fiscales. Au stade actuel, l'interprétation n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe.

Amendements à la norme IFRS 9 Instruments financiers – Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative

Suivant IFRS 9, un instrument de dette peut être évalué au coût amorti ou à la JVRG, pour autant que les flux de trésorerie contractuels soient "uniquement à des remboursements de principal et des intérêts sur le principal restant dû (le critère SPPI) et que l'instrument soit détenu dans le modèle économique adéquat pour cette classification. L'amendement à IFRS 9 clarifie le fait qu'un actif financier passe le critère SPPI, indépendamment de l'événement ou de la circonstance à l'origine de la résiliation anticipée du contrat et indépendamment de la partie qui verse ou reçoit une compensation raisonnable pour la résiliation anticipée du contrat. Ces amendements n'ont pas d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe.

Amendements à la norme IAS 28: Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises

Ces amendements clarifient qu'une entreprise applique IFRS 9 Instruments financiers sur les intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise à laquelle la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée mais qui font partie, en substance, de ses participations nettes dans les entreprises associées et les

coentreprises (intérêts à long terme). Cette clarification est pertinente, car elle implique que le modèle des pertes de crédit attendues dans IFRS 9 est applicable à ces intérêts à long terme.

Ces amendements ont également clarifié qu'en appliquant IFRS 9, une entité ne tient pas compte des pertes de l'entreprise associée ou de la coentreprise, de toutes dépréciations de la participation nette comptabilisée au titre de changements à la participation nette dans l'entreprise associée ou la coentreprise généré par l'application de IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

Ces amendements n'ont pas d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe dans la mesure où le Groupe ne dispose pas d'intérêts à long terme dans des entreprises associées ou des coentreprises.

Amendements à la norme IAS 19: Modification, réduction ou la liquidation d'un régime

Ces amendements abordent la comptabilité lorsqu'une modification, une réduction ou une liquidation d'un régime intervient durant l'exercice comptable. Les amendements précisent que lorsqu'une modification, une réduction ou une liquidation d'un régime intervient durant l'exercice comptable, une entité est tenue de déterminer le coût des services rendus pour le reste de la période après la modification, la réduction ou la liquidation d'un régime en utilisant les hypothèses actuarielles utilisées pour réévaluer le passif (actif) net au titre des prestations définies reflétant les avantages accordés au régime et les actifs du régime après cet événement. Il est également demandé à l'entité de déterminer l'intérêt net pour le reste de la période après la modification, la réduction ou la liquidation d'un régime en utilisant le passif (actif) net au titre des prestations accordées par le régime et les actifs du régime après cet événement et le taux d'actualisation utilisé pour réévaluer ce passif (actif) net au titre des prestations définies.

Ces amendements n'ont pas d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe dans la mesure où le Groupe n'a pas effectué de modifications, de réductions ou liquidations de régimes durant cette période d'exercice.

Améliorations annuelles aux IFRS (Cycle 2015-2017)

IFRS 3 Regroupement d'entreprises

Ces amendements clarifient que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une activité conjointe dont l'activité constitue une entreprise, elle applique les obligations imposées à un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, notamment la réévaluation des participations

précédemment détenues dans les actifs et passifs de l'activité conjointe à la juste valeur. Ce faisant, l'entité réévalue entièrement les intérêts détenus précédemment dans une activité conjointe.

Une entité applique les amendements aux regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition est ultérieure ou égale au début du premier exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019, avec une application anticipée autorisée.

Ces amendements n'ont pas d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe dans la mesure où il n'y a pas de transactions dans laquelle un contrôle conjoint est obtenu.

IFRS 11 Partenariat

Une partie qui participe à une activité conjointe, mais sans en détenir le contrôle, pourrait obtenir le contrôle conjoint de l'opération conjointe dans laquelle l'activité conjointe constitue une entreprise telle que définie dans IFRS 3. Ces amendements clarifient que les participations détenues précédemment dans cette activité conjointe ne sont pas réévaluées.

Une entité applique les amendements aux transactions par lesquelles elle obtient un contrôle conjoint à partir du début du premier exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019, avec une application anticipée autorisée.

Ces amendements n'ont pas d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe dans la mesure où il n'y a pas de transactions dans laquelle un contrôle conjoint est obtenu.

IAS 12 Impôts sur le résultat

Ces amendements clarifient que les conséquences fiscales des dividendes sont plus directement liées à des transactions déroulées ou à des événements ayant généré des bénéfices distribuables qu'à des distributions aux propriétaires. C'est pourquoi l'entité comptabilise toutes les conséquences fiscales des dividendes en résultat net, dans les autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, en fonction du poste dans lequel l'entité avait comptabilisé la transaction d'origine ou l'événement qui avait créé les bénéfices distribuables donnant lieu aux dividendes.

Une entité doit appliquer les amendements pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, avec une

application anticipée autorisée. Lorsqu'une entité applique ces amendements pour la première fois, elle les applique aux conséquences fiscales des dividendes comptabilisés à compter du début de la période comparative la plus proche. Puisque la méthode comptable actuelle du Groupe est alignée sur ces amendements, ses états financiers consolidés du Groupe ne sont pas impactés par ces amendements.

IAS 23 Coûts d'emprunt

Ces amendements clarifient qu'une entité traite, dans ses emprunts généraux, tous les emprunts initialement contractés au développement d'un actif qualifié lorsque les activités indispensables à la préparation de cet actif à son utilisation prévue ou sa vente sont pratiquement toutes terminées.

Une entité applique les amendements aux coûts d'emprunt encourus à compter de l'ouverture de l'exercice au cours duquel ces modifications sont appliquées pour la première fois.

Une entité doit appliquer les amendements pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, avec une application anticipée autorisée.

Puisque la méthode comptable actuelle du Groupe est alignée sur ces amendements, ses états financiers consolidés du Groupe ne sont pas impactés par ces amendements.

1.2 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES OPÉRATIONS ÉTRANGÈRES

Tous les actifs (goodwill compris) et passifs, tant monétaires que non monétaires, sont convertis au taux de clôture. Les revenus et les dépenses sont convertis au taux de la date de la transaction (taux de change historique) ou au taux moyen du mois.

Les principaux taux de change utilisés sont mentionnés dans le tableau ci-dessous :

	Taux de clôture au 30 juin 2018	Taux moyen pour le semestre se terminant au 30 juin 2018	Taux de clôture au 31 décembre 2018	Taux moyen pour l'année 2018	Taux de clôture au 30 juin 2019	Taux moyen pour le semestre se terminant au 30 juin 2019
USD	1,1658	1,2108	1,1450	1,1812	1,1380	1,1296
SEK	10,4530	10,1465	10,2548	10,2522	10,5633	10,5098
CNY	7,7170	7,7061	7,8751	7,8027	7,8185	7,6623
INR	79,8130	79,3703	79,7298	80,5147	78,5240	78,9889
RUB	73,1582	71,8445	79,7153	73,9764	71,5975	73,6781
JPY	129,0400	131,5801	125,8500	130,3459	122,6000	124,2864
CAD	1,5442	1,5461	1,5605	1,5297	1,4893	1,5059
GBP	0,8861	0,8797	0,8945	0,8846	0,8966	0,8731
ARS	33,7948	26,0189	43,1079	32,8797	48,2748	46,7822
THB	38,5650	38,3180	37,0520	38,0689	34,8970	35,6150
MXN	22,8817	23,0443	22,4921	22,6762	21,8201	21,6341
SGD¹	N/A	N/A	1,5591	1,5791	1,5395	1,5347
EGP²	N/A	N/A	20,4564	20,3389	18,9400	19,5182

¹Taux moyen calculé sur la base de 6 mois d'activités en 2018.

²Taux moyen calculé sur la base de 1 mois d'activités en 2018.

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION ET IMPACT DES CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DU GROUPE

Le Groupe IBA se compose de la Société IBA S.A. et de 24 sociétés et entreprises associées dans 13 pays, 20 d'entre elles sont consolidées via l'intégration globale et 4 sont mises en équivalence.

2.1 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DANS LE GROUPE IBA

NOM	Actifs destinés à être cédés	Pays	Détention (en%) par le Groupe	Variation du% de détention par rapport au 31 décembre 2018
IBA Molecular Holding (BE 0880.070.706) <i>Chemin du Cyclotron, 3, B-1348 LLN</i>	Non	Belgique	100%	-
IBA Participations SPRL (BE 0465.843.290) <i>Chemin du Cyclotron, 3, B-1348 LLN</i>	Non	Belgique	100%	-
IBA Investments SCRL (BE 0471.701.397) <i>Chemin du Cyclotron, 3, B-1348 LLN</i>	Non	Belgique	100%	-
Ion Beam Applications Co. Ltd. <i>No.6 Xing Guang Er Jie, Beijing OPTO-Mechatronics Industrial Park, 101 111 Tongzhou District, Beijing, China</i>	Non	Chine	100%	-
Striba GmbH <i>Waidmarkt 11, 50676 Köln, Germany</i>	Non	Allemagne	100%	-
IBA Radiosotopes France SAS <i>59 Blvd Pinel, 69003 LYON</i>	Non	France	100%	-
IBA Dosimetry GmbH <i>Bahnhofstrasse 5, 90592 Schwarzenbruck, Germany</i>	Oui	Allemagne	100%	-
IBA Dosimetry America Inc. <i>3150 Stage Post Dr. Ste. 110, Bartlett, TN 38133, USA</i>	Oui	États-Unis	100%	-
IBA Proton Therapy Inc. <i>152 Heartland Blvd, Edgewood New York 11717, USA</i>	Non	États-Unis	100%	-
IBA Industrial Inc. <i>152 Heartland Blvd, Edgewood New York 11717, USA</i>	Non	États-Unis	100%	-
RadioMed Corporation <i>3149 Stage Post Drive Suite 110, Bartlett, TN 38133, USA</i>	Oui	États-Unis	100%	-
IBA USA Inc. <i>151 Heartland Blvd, Edgewood New York 11717, USA</i>	Non	États-Unis	100%	-
IBA Particle Therapy GmbH <i>Bahnhofstrasse 5, 90592 Schwarzenbruck, Germany</i>	Non	Allemagne	100%	-
Normandy Hadrontherapy SAS <i>9 rue Ferdinand Buisson, 14280 Saint-Contest</i>	Non	France	41,84%	-58,16%
LLC Ion Beam Applications <i>1st Magistralny tupik, 5A, 123290 Moscow, Russia</i>	Non	Russie	100%	-
IBA Particle Therapy India Private Limited <i>Office Unit - F, 3rd Floor, Ali Towers, Old No 22, New No. 55, Greams Road, Thousand Lights., Chennai - 600006, Tamil Nadu, INDIA</i>	Non	Inde	100%	-
IBA (Thailand) Co., Ltd <i>N°888/70, Mahatun Plaza, 7th floor, Ploenchit Road Lumpini Sub-district, Parthumwan district, Bangkok</i>	Non	Thaïlande	100%	-
Ion Beam Application SRL <i>Ortiz de Ocampo 3302 Modulo 1 Buenos Aires (1425), ARGENTINA</i>	Non	Argentine	100%	-
IBA Mexico DE R.L.DE C.V. (1) <i>Paseo de la Reforma 126 (internal number 4) 06600 Cuauhtemoc, City of Mexico, MEXICO</i>	Non	Mexique	0%	-100%
IBA Japan KK <i>3/F Shiodome Building, 1-2-20 Kaigan Minato-ku, Tokyo, JAPAN</i>	Non	Japon	100%	-
Ion Beam Applications Singapore PTE. LTD. <i>1 Scotts Road #21-10 Shaw Centre, SINGAPORE (228208)</i>	Non	Singapour	100%	-
IBA Egypt LLC <i>Building no.75/77 (Degla Plaza), 10th floor, Street no. 199, Degla, Maadi, Cairo, Egypt</i>	Non	Egypte	100%	-

(1) La société a été liquidée en mai 2019

2.2 LISTE DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

NOM	Pays	Détention (en%) par le Groupe	Variation du% de détention par rapport au 31 décembre 2018
Cyclhad SAS	France	33,33%	-
PharmaLogic Pet Services of Montreal Cie	Canada	48,00%	-
Normandy Hadrontherapy SAS	France	41,84%	+41,84%
Normandy Hadrontherapy SARL	France	50,00%	+50,00%

En juin 2019, le pourcentage de participation d'IBA dans Normandy Hadrontherapy SAS a changé à la suite de l'accord signé concernant le transfert de la propriété intellectuelle afin de continuer le développement du système d'hadronthérapie. IBA conserve 41,84% (100% au 31 décembre 2018) de cette entité à la suite du financement de cette entité par plusieurs acteurs publics et privés.

Les participations mises en équivalence ne contribuent pas aux résultats du Groupe aux 30 juin 2018 et 2019. Cela s'explique par le fait qu'IBA ne comptabilise pas sa quote-part de la perte dans Cyclhad SAS supérieure à son investissement (pas d'engagement ni d'intention de participer à des augmentations de capital éventuelles). Par contre, les opérations chez Normandy Hadrontherapy SAS n'ont pas encore commencé.

2.3 CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DU GROUPE IBA

2.3.1 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Aucune acquisition d'entreprise n'a été réalisée au cours des six premiers mois de l'exercice 2019.

2.3.2 CESSION D'ENTREPRISES

Aucune cession d'entreprise n'a été réalisée au cours des six premiers mois de l'exercice 2019.

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DÉTERMINANTS

Le Groupe est amené à formuler des estimations et des hypothèses pour l'avenir. Par définition, les estimations comptables qui en résultent seront rarement équivalentes aux résultats réels. Nous présentons ci-dessous les estimations et hypothèses qui risqueraient de provoquer un ajustement significatif des valeurs comptables des actifs et passifs au cours du prochain exercice financier.

3.1 ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉS

Le 20 juillet 2018, IBA a annoncé qu'il avait décidé d'explorer de nouvelles alternatives stratégiques pour IBA Dosimétrie, qui pourrait être une vente, une fusion, une entrée en bourse ou le maintien de l'activité au sein du Groupe. Suite à cette annonce, IBA a finalement lancé un processus de cession et considère qu'au 31 décembre 2018 et qu'au 30 juin 2019, tous les critères de la norme IFRS 5 sont remplis et sont encore rencontrés afin de présenter les actifs et les passifs d'IBA Dosimétrie comme étant détenus en vue de la vente.

Par conséquent, IBA a présenté au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2019, ces actifs et passifs l'état de la situation financière sur des lignes distinctes en "Actifs destinés à être cédés" et "Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés".

Comme IBA Dosimétrie était présenté en tant que secteur opérationnel distinct, la Direction en a conclu qu'il répondait également aux critères des activités abandonnées. Par conséquent, les résultats de cette activité sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultats "Bénéfice/(perte) de la période des activités destinées à être cédées" pour 2019 et pour 2018 en chiffres comparatifs.

3.2 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT – IMPÔTS DIFFÉRÉS

Le Groupe reconnaît des actifs d'impôts différés sur les pertes reportées inutilisées dans la mesure où des profits taxables seront disponibles contre lesquels ces actifs pourront être utilisés. Les estimations des montants reconnus dans la position financière sont établies prudemment sur la base de plans financiers récents validés par le Conseil d'administration et

dépendent de certains jugements relatifs aux montants et à la localisation des profits taxables futurs des filiales et de la maison mère du Groupe.

Au 30 juin 2019, le compte de résultats a été positivement impacté par l'augmentation des actifs d'impôts différés au titre de différences temporaires aux États-Unis pour EUR 0,1 million.

Au 30 juin 2019, le Groupe a accumulé des pertes d'exploitation nettes utilisables pour compenser les futurs bénéfices imposables principalement en Belgique et en Russie pour un montant total d'EUR 109,9 millions, et pour des différences temporaires s'élevant à EUR 8,5 millions principalement aux États-Unis et en Chine. La Société a comptabilisé des actifs d'impôts différés pour un montant d'EUR 4,30 millions au titre d'utilisations futures des pertes fiscales reportées et un montant d'EUR 2,00 millions au titre de différences temporaires.

Le résultat négatif au 30 juin 2019 n'affecte pas significativement le plan budgétisé existant et il n'y a donc pas d'indicateur susceptible de déclencher la réévaluation des actifs d'impôts différés.

3.3 RECONNAISSANCE DES REVENUS

IFRS 15 remplace IAS 11 *Contrats de construction*, IAS 18 *Produits des activités ordinaires* et les Interprétations y relatives et s'applique à tous les produits tirés de contrats conclus avec des clients avec un nombre limité d'exceptions.

IFRS 15 établit un modèle en cinq étapes pour comptabiliser les revenus résultant de contrats avec des clients. Selon IFRS 15, le chiffre d'affaires est comptabilisé à un montant qui reflète la contrepartie à laquelle une entité s'attend à avoir droit en échange du transfert de biens ou de services à un client. La norme requiert l'application de jugements importants pour comptabiliser les revenus fournis par IBA en vertu de la note 3 (C) des états financiers 2018 du Groupe.

Le Groupe a appliqué IFRS 15 en utilisant la méthode rétrospective modifiée et a comptabilisé l'impact de l'application initiale de la norme IFRS 15 en tant qu'ajustement du solde d'ouverture des capitaux propres au 1er janvier 2018.

Lors de la première application, le Groupe a développé de nouvelles règles d'évaluation comptables pour

l'application de la norme IFRS 15. Ces règles sont décrites ci-dessous. Les sections suivantes décrivent les changements importants et leur impact quantitatif :

Fourniture d'équipement et services d'installation :

L'activité principale du groupe consiste à réaliser et à construire des équipements de protonthérapie et à organiser les services d'installation pour ses clients. Ces contrats avec les clients sont appelés fourniture d'équipement et services d'installation. Ils représentent la plus grande part du chiffre d'affaires d'IBA et sont présentés dans le compte de résultat en tant que "Ventes".

Les fournitures d'équipement et les services d'installation font toujours l'objet d'un contrat et sont vendus comme un ensemble, car l'équipement est tellement spécialisé que seule IBA peut fournir les services d'installation aux clients. En conséquence, les promesses d'IBA concernent le transfert d'une sortie combinée intégrant à la fois l'équipement promis et les services d'installation correspondants. Le Groupe a déterminé qu'en raison de la nature de ses promesses, le contrat de fourniture d'équipement et de services d'installation devait être considéré comme une seule obligation de performance.

En ce qui concerne le moment de la comptabilisation des produits, le Groupe a estimé que ses performances créaient ou amélioreraient un actif que le client contrôle lorsque celui-ci est créé. Par conséquent, le Groupe comptabilise le revenu au fil du temps en mesurant l'avancement en utilisant la méthode des intrants sur la base des coûts encourus qui sont comparés au coût total escompté du projet (anciennement appelé "pourcentage de réalisation").

Services opérationnels et de maintenance :

En plus de la fourniture d'équipement et services d'installation, le Groupe fournit des services opérationnels et de maintenance (rapporté en tant que "prestations de services") qui se rapportent au fonctionnement quotidien et à l'activité de maintenance des centres de protonthérapie une fois ceux-ci transférés au client. Pour ces contrats, la comptabilisation des produits a lieu au fil du temps en utilisant la méthode de comptabilisation des produits selon la méthode linéaire, car IBA considère que le client reçoit et utilise simultanément l'avantage et que ses efforts sont déployés de manière uniforme sur toute la période de performance correspondant à la durée du contrat.

Prix de transaction :

Dans le cadre de la fourniture d'équipement et services d'installation, ainsi que des services opérationnels et de maintenance, IBA examine les conditions du contrat et ses pratiques commerciales habituelles pour déterminer le prix de la transaction. Le prix de transaction est le montant de la contrepartie à laquelle le Groupe s'attend à avoir droit en échange du transfert de l'équipement et de l'installation ou des services promis à un client. Le contrat d'IBA avec les clients ne contient généralement pas de montants variables et la composante financement est également considérée comme non significative.

Actif contractuel :

Un actif contractuel est le droit à une contrepartie en échange de biens ou de services transférés au client. Si le Groupe transfère des biens ou des services à un client avant que celui-ci ne verse une contrepartie ou avant que le paiement soit dû, ce qui est généralement le cas pour la fourniture d'équipement et services d'installation, un actif du contrat est comptabilisé pour la contrepartie acquise conditionnelle. IBA présente les actifs du contrat dans la rubrique "Stocks et commandes en cours".

Créances commerciales :

Une créance représente le droit de l'IBA de recevoir un montant inconditionnel de contrepartie (c'est-à-dire que seul le passage du temps est nécessaire avant que le paiement de la contrepartie soit dû), présenté sous la rubrique "Créances commerciales".

Passif contractuel :

Un passif contractuel est l'obligation de transférer des biens ou des services à un client pour lequel le groupe a reçu une contrepartie (ou un montant de contrepartie est dû) de la part du client. Si un client paie une contrepartie avant qu'IBA ne lui transfère des biens ou des services, un passif contractuel est comptabilisé lorsque le paiement est effectué ou que le paiement est dû (le premier des deux prévalant). Les passifs liés au contrat sont comptabilisés en produits lorsque le Groupe exécute ses contrats. IBA présente ses passifs contractuels en "Autres dettes".

3.4 ESTIMATION DE LA VALEUR DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Quand la Direction estime qu'il y a un risque de réduction de valeurs, les valeurs recouvrables des actifs corporels et incorporels sont déterminées sur la base de leur valeur d'utilité. Ces valeurs d'utilité ont été estimées sur la base des flux de trésorerie découlant des derniers business plans d'IBA tels qu'ils ont été approuvés par le Conseil d'administration. Ces business plans intègrent diverses hypothèses prises par la Direction et approuvées par le Conseil d'administration quant à l'évolution des activités, l'évolution des marges d'exploitation et les investissements nécessaires afin de supporter ces mêmes hypothèses.

Le résultat négatif au 30 juin 2019 n'affecte pas le plan budgétisé existant et il n'y a donc pas d'indicateur susceptible de déclencher un test de dépréciation au 30 juin 2019.

3.5 TAXES LOCALES DANS LES PAYS AUTRES QUE LA BELGIQUE

En 2015, la Société a initié une analyse sur l'exposition du Groupe dans les pays autres que la Belgique à devoir potentiellement payer certaines taxes locales alors que l'obligation de paiement de ces taxes avait été transférée aux clients du Groupe. L'exposition identifiée au 31 décembre, 2015, a été réduite à la suite d'une analyse plus approfondie réalisée en 2016 et 2017. Sur

la base des données disponibles, il n'est toujours pas possible de faire une estimation fiable de l'exposition résiduelle et de ce fait aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers du Groupe.

3.6 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS – INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Les actifs et passifs financiers du Groupe sont valorisés comme suit :

(EUR 000)	31 décembre 2018		30 juin 2019	
	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Créances commerciales	96 550	96 550	65 678	65 678
Autres créances à long terme	16 700	16 700	21 100	21 100
Créances non commerciales et acomptes sur commandes	16 645	16 645	19 137	19 137
Autres créances à court terme	5 510	5 510	11 732	11 732
Autres investissements	13 005	13 005	14 513	14 513
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 402	36 402	18 951	18 951
Produits dérivés de couverture	58	58	65	65
Produits dérivés – autres	70	70	229	229
TOTAL	184 940	184 940	151 405	151 405
PASSIFS FINANCIERS				
Prêts bancaires et autres dettes financières	72 005	72 005	65 127	65 127
Dettes de location-financement	13 783	13 783	13 286	13 286
Dettes commerciales	42 074	42 074	34 089	34 089
Produits dérivés de couverture	491	491	1 321	1 321
Produits dérivés – autres	300	300	141	141
Autres dettes à long terme	13 304	13 304	4 145	4 145
Montants dus aux clients sur commandes en cours	88 483	88 483	98 170	98 170
Autres dettes à court terme	20 453	20 453	22 955	22 955
TOTAL	250 893	250 893	239 234	239 234

Au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2019, la valeur nette comptable de ces actifs et passifs financiers ne diffère pas sensiblement de leur juste valeur. Les rubriques “Produits dérivés de couverture” et “Produits dérivés – autres” à l’actif et au passif incluent la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps sur devises.

Le Groupe peut, au gré de l’évolution de sa stratégie, acquérir des participations ne donnant pas le contrôle auprès de sociétés tierces. Les investissements en fonds propres comprises dans les “autres investissements” concernent principalement Proton Partners International (PPI) (niveau 1 en 2019 suite à son introduction sur un marché coté) et HIL Applied Medical Ltd (niveau 3).

3.7 CATÉGORIES D’INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou celui qui serait payé pour transférer un passif lors d’une transaction ordonnée entre les participants du marché à la date d’évaluation. En conformité avec IFRS 9, tous les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans la position financière.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est soit le prix du marché ou est soit calculée à l’aide de modèles de tarification prenant en compte les taux actuels du marché. La juste valeur des instruments de couverture est définie à l’aide de techniques de valorisation communément utilisées sur les marchés

financiers et fournies par des sources financières fiables. Les justes valeurs sont calculées sur la base des dates de transaction des instruments utilisés.

La juste valeur de ces instruments reflète généralement le montant estimé qu’IBA recevrait pour le règlement de contrats favorables ou serait tenue de payer pour terminer des contrats défavorables à la date de clôture, et prend ainsi en compte les gains ou pertes non réalisés sur les contrats en cours.

En application d’IFRS 13 Évaluation de la juste valeur, le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers qui sont évalués après la

comptabilisation initiale à la juste valeur, regroupée en niveaux de 1 à 3 en fonction de la mesure dans laquelle la juste valeur est observable.

- **Niveau 1** : évaluations à la juste valeur sont ceux dérivés de prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- **Niveau 2** : évaluations à la juste valeur sont ceux dérivés de données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).

- **Niveau 3** : évaluations à la juste valeur sont ceux dérivés de techniques d'évaluation pour lesquels le niveau le plus bas qui est significatif pour l'évaluation de la juste valeur est inobservable.

Durant les 6 premiers mois de l'année, il n'y a pas eu de transfert entre les différentes catégories pour les instruments existants au 30 juin 2019.

De nouveaux instruments financiers ont été acquis et sont classés en niveau 2.

(EUR 000)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	30 juin 2019
- Contrats de change à terme				
- Swaps de taux de change		65		65
Actifs financiers comptabilisés selon la comptabilité de couverture		65		65
- Contrats de change à terme		229		229
- Swaps de taux de change				
Actifs financiers à leur juste valeur par le compte de résultats		229		229
- Contrats de change à terme		1 131		1 131
- Swaps de taux de change		190		190
Passifs financiers comptabilisés selon la comptabilité de couverture		1 321		1 321
- Contrats de change à terme		5		5
- Swaps de taux de change		137		137
Passifs financiers à leur juste valeur par le compte de résultats		142		142

4. SECTEURS OPÉRATIONNELS

IBA a désigné le Management Team comme son principal décideur opérationnel (CODM – “Chief Officer Decision Maker”) car c’est le comité qui décide de la répartition des ressources et de l’évaluation des performances des composants du groupe.

Sur la base des rapports financiers internes soumis au Conseil d’administration, d’une part, et de la principale source de risque et de rentabilité pour le Groupe, d’autre part, IBA a identifié les deux niveaux d’informations opérationnels suivants :

- Informations par secteurs d’activités (niveau 1);
- Informations à l’échelle de l’entité (niveau 2) ces informations ne sont pas présentées dans les états financiers consolidés condensés intermédiaires.

4.1 SECTEURS D’ACTIVITÉS

Les secteurs d’activités sont définis sur base des informations fournies au Management Team. Sur la base de ses rapports financiers internes et compte tenu de la principale source de risque et de rentabilité du Groupe, IBA a identifié deux secteurs opérationnels. En accord avec IFRS 8 - Secteurs opérationnels, les secteurs d’activités servant de base à l’information sectorielle sont (1) la Protonthérapie et autres accélérateurs et (2) la Dosimétrie.

Des informations financières distinctes sont disponibles pour ces secteurs et sont utilisées par le Management Team pour prendre des décisions concernant les

ressources à affecter au secteur et évaluer ses performances.

Cependant, après la décision de présenter la Dosimétrie comme étant destinée à être cédée, la Protonthérapie et autres accélérateurs constitue le seul secteur d’activité qui sera présenté dans ces états financiers consolidés en tant que secteur opérationnel.

- **Protonthérapie et Autres Accélérateurs:** ce secteur constitue la base technologique de nombreuses activités du Groupe et inclut le développement, la fabrication et les services liés aux accélérateurs de particules à usage médical et industriel et les systèmes de protonthérapie.

Les résultats, les actifs et les passifs sectoriels comprennent les éléments directement liés à un secteur, ainsi que ceux qui peuvent y être alloués sur une base raisonnable.

Les dépenses d’investissement sectorielles comprennent le coût total des investissements encourus au cours de la période au titre de l’acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles, à l’exception des goodwill.

Semestre se terminant au 30 juin 2019	Protonthérapie et autres accélérateurs (EUR 000)	Dosimétrie activités destinées à être cédés (EUR 000)	GROUPE (EUR 000)
Ventes	53 234	0	53 234
Prestations de services	49 581	0	49 581
Ventes externes	102 815	0	102 815
Coût des ventes et prestations (-)	-73 838	0	-73 838
Charges d’exploitation (-)	-36 095	0	-36 095
Autres (charges)/produits d’exploitation	1 653	0	1 653
Résultat sectorial (EBIT) *	-5 465	0	-5 465
Produits/(charges) financiers	-685	0	-685
Quote-part dans la (perte)/bénéfice des sociétés mises en équivalence	0	0	0
Résultat avant impôts	-6 150	0	-6 150
Produits/(charges) d’impôts	-1 126	0	-1 126
Résultat de la période des activités poursuivies	-7 276	0	-7 276
Bénéfice/(perte) de la période des activités destinées à être cédées	0	1 959	1 959
Résultat de la période	-7 276	1 959	-5 317
REBITDA *	-1 546	0	-1 546

* IFRS 16 – Les contrats de location a pris effet le 1er janvier 2019. L’effet de cette norme comptable au 30 juin 2019 est une amélioration des marges opérationnelles (EBIT/REBIT) d’EUR 0,1 million et du résultat d’exploitation récurrent (REBITDA) d’EUR 1,9 million.

Année se terminant au 30 juin 2019	Protonthérapie et autres accélérateurs (EUR 000)	Dosimétrie activités destinées à être cédées (EUR 000)	GROUPE (EUR 000)
Actifs non courants	93 461	0	93 461
Actifs courants	266 158	0	266 158
Actifs destinés à être cédés	0	31 999	31 999
Actifs sectoriels	359 619	31 999	391 618
Participations dans les sociétés mises en équivalence	720	0	720
TOTAL DE L'ACTIF	360 339	31 999	392 338
Passifs non courants	59 056	0	59 056
Passifs courants	218 740	0	218 740
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	0	15 946	15 946
Passifs sectoriels	277 796	15 946	293 742
TOTAL DU PASSIF	277 796	15 946	293 742
Autres informations sectorielles			
Semestre se terminant au 30 juin 2019			
Dépenses d'investissements	3 209	155	
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations corporelles	3 520	566	
Amortissements sur immobilisations incorporelles et goodwill	1 625	0	
Dépenses de personnels	56 027	8 165	
Charges/(produits) non décaissés	829	-332	
Effectif à la fin de la période	1 144	225	

Semestre se terminant au 30 juin 2018	Protonthérapie et autres accélérateurs (EUR 000)	Dosimétrie activités destinées à être cédées (EUR 000)	GROUPE (EUR 000)
Ventes	46 460	0	46 460
Prestations de services	43 893	0	43 893
Ventes externes	90 353	0	90 353
Coût des ventes et prestations (-)	-62 449	0	-62 449
Charges d'exploitation (-)	-34 060	0	-34 060
Autres (charges)/produits d'exploitation	-1 627	0	-1 627
Résultat sectoriel (EBIT)	-7 783	0	-7 783
Produits/(charges) financiers	-242	0	-242
Quote-part dans la (perte)/bénéfice des sociétés mises en équivalence	0	0	0
Résultat avant impôts	-8 025	0	-8 025
Produits/(charges) d'impôts	348	0	348
Résultat de la période des activités poursuivies	-7 677	0	-7 677
Bénéfice/(perte) de la période des activités destinées à être cédées	0	622	662
Résultat de la période	-7 677	622	-7 015
REBITDA	-3 072	0	-3 072

Année se terminant au 31 décembre 2018	Protonthérapie et autres accélérateurs (EUR 000)	Dosimétrie activités destinées à être cédés (EUR 000)	GROUPE (EUR 000)
Actifs non courants	79 158	0	79 158
Actifs courants	286 275	0	286 275
Actifs destinés à être cédés	0	26 696	26 696
Actifs sectoriels	365 433	26 696	392 129
Participations dans les sociétés mises en équivalence	0	0	0
TOTAL DE L'ACTIF	365 433	26 696	392 129
Passifs non courants	61 732	0	61 732
Passifs courants	216 299	0	216 299
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	0	11 007	11 007
Passifs sectoriels	278 031	11 007	289 038
TOTAL DU PASSIF	278 031	11 007	289 038
Autres informations sectorielles			
Semestre se terminant au 30 juin 2018			
Dépenses d'investissements	987	365	
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations corporelles	1 527	218	
Amortissements sur immobilisations incorporelles et goodwill	1 687	62	
Dépenses de personnels	52 194	8 422	
Charges/(produits) non décaissés	1 653	446	
Effectif à la fin de la période	1 190	219	

5. RÉSULTAT PAR ACTION

5.1 RÉSULTAT DE BASE

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net imputable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires exclut les actions acquises par la Société et détenues comme actions propres.

RÉSULTAT NET DE BASE PAR ACTION	30 juin 2018	30 juin 2019
Résultat attribuable aux propriétaires de la Société mère (EUR 000)	-7 015	-5 317
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires	29 299 475	29 448 157
Résultat net par action des activités poursuivies et destinées à être cédées (EUR par action)	-0,2394	-0,1806
Résultat des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la Société mère (EUR 000)	-7 677	-7 276
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires	29 299 475	29 448 157
Résultat net par action des activités poursuivies (EUR par action)	-0,2620	-0,2471
Résultat des activités destinées à être cédées attribuable aux propriétaires de la Société mère (EUR 000)	662	1 959
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires	29 299 475	29 448 157
Résultat net par action des activités destinées à être cédées (EUR par action)	0,0226	0,0665

5.2 RÉSULTAT DILUÉ

Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. En 2014, la société possédait deux catégories d'actions ordinaires potentiellement dilutives: les options sur actions et l'emprunt subordonné convertible de la S.R.I.W. Depuis fin 2015, la société ne possède plus qu'une catégorie d'actions ordinaires potentiellement dilutives : les options sur actions.

Le calcul est réalisé pour les options sur actions afin de déterminer le nombre d'actions qui pourraient avoir été acquises à la juste valeur (déterminée comme le prix moyen annuel du marché des actions de la Société) sur la base de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options sur actions en circulation. Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises dans l'hypothèse de l'exercice des options.

RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	30 juin 2018	30 juin 2019
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires	29 299 475	29 448 157
Prix moyen de l'action sur la période	21,00	13,87
Moyenne pondérée des actions diluées	217 449	50 207
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net dilué par action	29 516 924	29 498 364
Résultat attribuable aux propriétaires de la Société mère (EUR 000)	-7 015	-5 317
Résultat net dilué par action des activités poursuivies et destinées à être cédées (EUR par action)	-0,2394	-0,1806
Résultat des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la Société mère (EUR 000)	-7 677	-7 276
Résultat net dilué par action des activités poursuivies (EUR par action)	-0,2620	-0,2471
Résultat des activités destinées à être cédées attribuable aux propriétaires de la Société mère (EUR 000)	662	1 959
Résultat net dilué par action des activités destinées à être cédées (EUR par action)	0,0226	0,0665

⁽¹⁾ Conformément à l'IAS 33, qui stipule que le résultat net dilué par action ne tient pas compte d'hypothèses de conversion d'exercice, ou d'autres émissions d'actions ordinaires potentielles qui pourraient avoir un effet antidilutif sur le résultat par action (actions dont la conversion implique une réduction de la perte par action).

6. AUTRES INFORMATIONS SÉLECTIONNÉES

6.1 CARACTÈRE SAISONNIER OU CYCLIQUE DES OPÉRATIONS INTERMÉDIAIRES

L'activité d'IBA n'est soumise à aucun effet saisonnier ou cyclique.

6.2 ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES

Le 20 juillet 2018, IBA a annoncé qu'il avait décidé d'explorer de nouvelles alternatives stratégiques pour IBA Dosimétrie, qui pourrait être une vente, une fusion, une entrée en bourse ou le maintien de l'activité au sein du Groupe. Suite à cette annonce, IBA a finalement lancé un processus de cession et considère que tous les critères de la norme IFRS 5 sont remplis afin de présenter les actifs et les passifs d'IBA Dosimétrie comme étant détenus en vue de la vente.

Par conséquent, IBA a présenté ces actifs et passifs dans l'état de la situation financière sur des lignes distinctes sous les rubriques "Actifs destinés à être cédés" et

"Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés" au 31 décembre 2018.

IBA Dosimétrie étant également un secteur opérationnel distinct, la direction en a conclu qu'il répond également aux critères des activités abandonnées.

Des discussions sont en cours et par conséquent, les résultats pour l'exercice 30 juin 2019 de ce secteur opérationnel ont été présentés dans le compte de résultats comme "Bénéfice/(perte) de la période des activités destinées à être cédées". L'exercice comparatif 2018 a également été présenté comme "Bénéfice/(perte) de la période des activités destinées à être cédées".

	30 juin 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
Ventes	21 530	22 351
Prestations de services	2 792	2 928
Coût des ventes et prestations (-)	-12 289	-12 759
Marge brute	12 033	12 520
Frais de ventes et marketing (-)	-4 416	-3 341
Frais généraux et administratifs (-)	-2 022	-2 588
Frais de recherche et développement (-)	-3 971	-3 898
Autres charges d'exploitation (-)	-342	-9
Autres produits d'exploitation	0	0
Résultat sectoriel (EBIT)	1 282	2 684
Charges financières (-)	-262	-283
Produits financiers	270	55
Bénéfice/(perte) avant impôts des activités destinées à être cédées	1 290	2 456
Produits/(charges) d'impôts	-628	-497
Bénéfice/(perte) de la période des activités destinées à être cédées	662	1 959
REBITDA	2 366	2 960

Les principales rubriques d'actifs et de passifs des activités destinées à être cédées sont les suivantes :

	31 décembre 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
ACTIF		
Goodwill	3 821	3 821
Autres immobilisations incorporelles	663	705
Immobilisations corporelles	2 428	7 200
Actifs d'impôts différés	420	297
Autres actifs à long terme	48	128
Actifs non courants	7 380	12 151
Stocks	7 665	8 885
Créances commerciales	7 101	8 208
Autres créances	2 256	1 362
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 294	1 393
Actifs courants	19 316	19 848
TOTAL DES ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS	26 696	31 999
PASSIF		
Dettes financières à long terme	0	3 755
Passifs d'impôts différés	657	657
Provisions à long terme	145	146
Autres dettes à long terme	0	0
Passifs non courants	802	4 558
Provisions à court terme	208	214
Dettes financières à court terme	0	903
Dettes commerciales	1 105	1 251
Dettes fiscales	200	234
Autres dettes	8 692	8 786
Passifs courants	10 205	11 388
TOTAL DES PASSIFS DIRECTEMENT ASSOCIÉS AUX ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS	11 007	15 946
ACTIFS NETS ASSOCIÉS DIRECTEMENT AUX ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉS	15 689	16 053

Inclus dans l'état du résultat global :

	31 décembre 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
Réserves actuarielles	0	0
Réserves de revalorisation	0	0
Écart de conversion	1 682	1 678
Réserves des actifs destinés à être cédés	1 682	1 678

Les flux nets de trésorerie des activités destinées à être cédées sont les suivants :

	30 juin 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
Trésorerie d'exploitation	545	1 361
Trésorerie d'investissement	-362	-155
Trésorerie de financement	-2	-657
Variation nette de la trésorerie des activités destinées à être cédées	181	549

6.3 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Dans le cadre du tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent comme suit :

	30 juin 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
Soldes bancaires et caisses	36 268	18 951
Comptes avec des restrictions à moins de 3 mois	0	0
Dépôts bancaires à court terme	34	0
	36 302	18 951
Trésorerie et équivalents de trésorerie des activités destinées à être cédées	0	1 393
	36 302	20 344

6.4 DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS ET ENGAGEMENTS

Semestre se terminant au 30 juin 2019	Immobilisations corporelles (EUR 000)		Immobilisations incorporelles (EUR 000)	Goodwill (EUR 000)
	Immobilisations corporelles	Droit d'usage		
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	34 542	0	8 717	0
Impact IFRS 16 sur les immobilisations corporelles	0	9 885	0	0
Transfert bail emphytéotique LLN	-4 055	4 055	0	0
Valeur comptable nette au 1 janvier 2019	30 487	13 940	8 717	0
Acquisitions	3 158	551	52	0
Cessions	-312	-17	0	0
Transferts	0	0	0	0
Revalorisation	0	0	0	0
Ecart de conversion	7	104	2	0
Amortissements et réductions de valeur	-1 660	-1 861	-1 625	0
Valeur comptable nette à la clôture	31 680	12 717	7 146	0

Le résultat négatif au 30 juin 2019 n'affecte pas le plan budgété existant. De ce fait, aucune perte de valeur n'a été identifiée sur les immobilisations corporelles et incorporelles dans les états financiers intermédiaires de 2019.

6.5 AUTRES ACTIFS À LONG TERME

	31 décembre 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
Créances à long terme sur commandes en cours	711	707
Crédit d'impôt recherché et développement	11 152	10 843
Autres actifs	4 837	9 550
TOTAL	16 700	21 100

Au 30 juin 2019, la rubrique "autres actifs" est principalement composée de prêts financiers octroyés à des clients de protonthérapie pour un montant total

d'EUR 4,42 millions, d'un prêt subordonné et des avances de trésorerie pour une augmentation future de capital octroyés à Normandy Hadrontherapy SAS pour

un montant total d'EUR 4,72 millions (voir note 2.2), des dépôts bancaires pour EUR 0,25 million ainsi que des autres créances long terme pour EUR 0,15 million.

Au 31 décembre 2018, la rubrique "autres actifs" est principalement composée d'un financement octroyé à un client de proton thérapie pour un montant total d'EUR 4,4 millions et des dépôts bancaires pour EUR 0,34 million.

6.6 MOUVEMENTS DES DETTES BANCAIRES ET AUTRES DETTES FINANCIERES

6.6.1 DETTES BANCAIRES ET AUTRES DETTES FINANCIERES

	31 décembre 2018 (EUR 000)	1 janvier 2019 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
Non courantes	30 390	30 390	27 245
Courantes	41 615	41 615	37 882
Total	72 005	72 005	65 127
Solde à l'ouverture	42 750		72 005
Nouveaux emprunts	32 470		0
Remboursements d'emprunts	-3 215		-6 878
Transfert vers les passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	0		0
Écart de conversion	0		0
Solde à la clôture¹	72 005		65 127

¹ inclus deux prêts subordonnés et un emprunt obligataire d'EUR 17,14 millions de la S.R.I.W. et un emprunt obligataire d'EUR 5 millions de la S.F.P.I. en juin 2019.

S.R.I.W. et S.F.P.I. :

Le S.R.I.W. et S.F.P.I. sont deux importants fonds d'investissement publics (respectivement régionaux et fédéraux).

En 2012, IBA a renforcé sa disponibilité de ressources de financement par l'obtention d'une facilité de crédit à long terme d'EUR 20 millions auprès de la S.R.I.W. (EUR 8,57 millions ouverts au 30 juin 2019). Dans le cadre de ce financement, le Groupe s'engage à respecter certains covenants relatifs au fonds propres d'IBA SA.

Le 30 juin 2014, un emprunt subordonné souscrit à la S.R.I.W. pour EUR 5 millions (EUR 3,57 millions ouverts au 30 juin 2019).

En mars 2018, IBA a obtenu de nouveaux emprunts obligataires subordonnés à hauteur d'EUR 5 millions chacun de la S.R.I.W. et de la S.F.P.I. afin de renforcer sa situation financière dans le contexte de l'augmentation de ses lignes de crédit bancaire à court terme (voir ci-dessous). Ces prêts sont remboursables en une fois à l'échéance du 31 décembre 2021. Selon les termes de l'emprunt avec la S.F.P.I., le Groupe s'engage à respecter certains covenants relatifs au fonds propres d'IBA SA.

Facilités de crédit

Au 31 décembre 2017, IBA dispose de facilités de crédit à court terme auprès de 3 banques belges à hauteur de 10 millions chacune. Le 9 mars 2018, ces banques ont accepté de confirmer ces facilités de crédit renouvelable pour une période de 3 ans et d'en augmenter le montant d'EUR 10 millions à EUR 20 millions chacune jusqu'au 30 septembre 2019 (soit entre EUR 30 millions et EUR 60 millions d'euros au total). Au 30 juin 2019, les facilités de crédit sont utilisées à hauteur d'EUR 33 millions (EUR 36 millions en décembre 2019).

Au troisième trimestre 2018, ces lignes de crédit à court terme ont été complétées par une facilité supplémentaire d'EUR 7 millions auprès d'une autre banque internationale établie en Belgique afin de continuer à améliorer la flexibilité financière du Groupe.

IBA est actuellement en discussion avec ses institutions financières afin de restructurer ses emprunts et de remplacer une partie de ses lignes de crédit à court terme par des lignes à plus long terme, réduisant ainsi sa dépendance à l'égard des lignes à court terme pour amortir les variations importantes du fonds de roulement. Il s'attend à ce que ces discussions soient terminées avant la fin de l'année.

En outre le Groupe dispose d'un crédit de caisse dans une filiale pour EUR 1,82 million (dont EUR 0,74 million est utilisé au 30 juin 2019).

Treasury notes

En février 2016 IBA a émis un emprunt obligataire privé ("treasury notes") sur 5 ans pour un montant total souscrit d'EUR 5,75 millions. Ces "Treasury notes" sont censés être remboursés en une seule fois en février 2021. Au 31 décembre 2017, elles ont été reclassées dans les dettes financières à court terme, en attendant l'issue des discussions avec les porteurs de ces "Treasury notes" sur une renonciation aux covenants.

En 2018, la majorité des détenteurs des "Treasury notes" ont accepté la renonciation aux covenants applicables au 31 décembre 2017 et qu'un montant d'EUR 0,5 million a été remboursé à quelques détenteurs de "Treasury notes". Par ailleurs, les covenants financiers applicables à ces "Treasury notes" ont été respectés au 31 décembre 2018 (calculés sur le même périmètre de consolidation que 2017: Protonothérapie et autres accélérateurs et Dosimétrie). En conséquence, le montant non remboursé d'EUR 5,25 millions a été reclassé en "dettes financières à long terme" au 31 décembre, 2018.

Dettes bancaires

En avril 2016, IBA a emprunté EUR 10 millions auprès d'une banque belge. Ce prêt sera remboursé par le biais de 20 versements trimestriels égaux en principal débutant fin juillet 2016. Le dernier versement sera effectué en avril 2021. Des remboursements pour EUR

1 million ont eu lieu en 2019 et le solde de cet emprunt au 30 juin 2019 s'élève à EUR 4 millions.

Covenants

Toutes les facilités mentionnées ci-dessus sont soumises à plusieurs covenants financiers.

Les covenants financiers applicables aux facilités de crédit avec 3 banques sont basés sur (a) un ratio d'endettement net maximum (calculé comme étant l'endettement senior net du Groupe divisé par son REBITDA au cours des 12 mois précédents) et (b) un niveau minimum de fonds propres corrigés (calculés comme étant la somme des fonds propres du Groupe et de son endettement subordonné). Les covenants ont été respectés au 30 juin 2019.

Les covenants financiers applicables aux "Treasury notes" sont uniquement calculé en fin d'année.

Bien que la dosimétrie soit présentée comme une activité abandonnée, la direction en accord avec les exigences des covenants financiers de ses banquiers, a rajouté le REBITDA dosimétrie au calcul des covenants, dans la mesure où la dosimétrie faisait toujours partie du groupe au 30 juin 2019.

Au 30 juin 2019, le Groupe dispose au total de lignes de crédit et de facilités de crédit à hauteur d'EUR 100,22 millions dont 65,0% sont utilisées à ce jour.

(EUR 000)	Lignes de crédit utilisées	Lignes de crédit disponibles
Lignes de crédit à court terme	33 737	68 825
Dettes bancaires	4 000	4 000
S.R.I.W.	17 140	17 140
S.F.P.I.	5 000	5 000
Emprunt obligataire privé	5 250	5 250
TOTAL	65 127	100 215

Les lignes de crédit utilisées sont les suivantes :

	31 décembre 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
TAUX FLOTTANT		
– échéant dans l'année	37 470	33 737
– échéant au-delà d'un an	0	0
TOTAL TAUX FLOTTANT	37 470	33 737
TAUX FIXE		
– échéant dans l'année	4 145	4 145
– échéant au-delà d'un an	30 390	27 245
TOTAL TAUX FIXE	34 535	31 390
TOTAL	72 005	65 127

Les dettes bancaires et autres dettes financières comprennent des prêts et un emprunt obligataire de la S.R.I.W. pour EUR 17,14 millions en 2019 (EUR 19,29 millions au 31 décembre 2018), un emprunt obligataire de la S.F.P.I. pour EUR 5 millions en 2019 (EUR 5 millions au 31 décembre 2018), un prêt bancaire pour

EUR 4 millions en 2019 (EUR 5 millions au 31 décembre 2018), un emprunt obligataire pour EUR 5,25 millions en 2019 (EUR 5,25 millions au 31 décembre 2018) et des lignes de crédit à court terme pour un montant d'EUR 33,74 millions en 2019 (EUR 37,47 millions au 31 décembre 2018).

Les lignes de crédit non utilisées sont les suivantes:

	31 décembre 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
TAUX FLOTTANT		
– échéant dans l'année	32 290	35 088
– échéant au-delà d'un an	0	0
TOTAL TAUX FLOTTANT	32 290	35 088
TAUX FIXE		
– échéant dans l'année	0	0
– échéant au-delà d'un an	0	0
TOTAL TAUX FIXE	0	0
TOTAL	32 290	35 088

6.6.2 DETTES DE LOCATION-FINANCEMENT

(EUR 000)	31 décembre 2018	1er janvier 2019	30 juin 2019
Non courantes	12 888	23 968	22 414
Courantes	895	4 019	3 706
TOTAL	13 783	27 987	26 120

Les mouvements des dettes de location-financement peuvent être détaillés comme suit :

(EUR 000)	31 décembre 2018	30 juin 2019		TOTAL
		Locations financement	Locations sous IFRS 16	
Solde à l'ouverture	0	13 783	14 204	27 987
Nouvelles dettes	13 881	0	551	551
Remboursements de dettes	-98	-498	-1 954	-2 452
Arrêt de contrat de location en cours sous IFRS 16	0	0	-21	-21
Écarts de conversion	0	1	54	55
Solde à la clôture	13 783	13 286	12 834	26 120

6.7 STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION

	31 décembre 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
Matières premières et fournitures	69 513	74 732
Produits finis	143	407
En-cours de fabrication	12 741	7 267
Commandes en cours d'exécution (en excédent de fabrication)	57 079	76 805
Réductions de valeur sur stocks	-8 403	-8 848
Stocks et commandes en cours	131 073	150 363

Commandes en cours d'exécution	31 décembre 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
Coûts activés et marge reconnue	479 735	497 219
Moins: Acomptes reçus sur commandes	-422 656	-420 414
Commandes en cours d'exécution	57 079	76 805
Montants nets dus aux clients sur commandes en cours	88 483	98 170

6.8 AUTRES CRÉANCES

	31 décembre 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
Créances non commerciales	16 645	19 137
Charges à reporter	1 858	2 134
Produits acquis relatifs à des contrats de maintenance	2 728	4 918
Produits d'intérêts acquis	0	1 083
Créances d'impôts sur le résultat	82	1 442
Autres créances courantes	842	2 158
Autres créances	22 155	30 872

Les principaux mouvements sur les "créances non commerciales" s'expliquent par l'augmentation des acomptes versés aux fournisseurs pour EUR 0,7 million et de la TVA à récupérer pour EUR 1,9 million.

Les principaux mouvements sur les "autres créances courantes" s'expliquent par l'augmentation du crédit d'impôt recherche à recevoir en trésorerie pour EUR 0,7 million et une indemnité d'assurance à recevoir pour EUR 0,7 million.

6.9 AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

	31 décembre 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
Montants nets dus aux clients sur commandes en cours	88 483	98 170
Dettes sociales	15 235	15 624
Charges à imputer	1 069	1 787
Charges des intérêts à imputer	192	239
Produits à reporter relatifs à des contrats de maintenance	7 105	9 942
Subsides en capital	3 617	3 457
Dettes non commerciales	5 437	4 185
Autres dettes courantes	3 033	3 344
Autres dettes et comptes de régularisation	124 171	136 748

6.10 AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation en 2019 d'EUR 3,5 millions incluent des charges de réorganisation pour EUR 3,4 millions et d'autres dépenses pour EUR 0,1 million.

Les autres charges d'exploitation en 2018 d'EUR 1,74 millions incluent la valorisation des plans d'options sur actions offerts aux employés d'IBA pour EUR 0,13 million, des charges de réorganisation pour EUR 1,12 million, une provision pour risque fiscal pour EUR 0,11

million, des amortissements pour EUR 0,25 million et d'autres dépenses pour EUR 0,13 million.

Les autres produits d'exploitation en 2019 d'EUR 5,2 millions incluent principalement le gain réalisé sur la cession de propriétés intellectuelles (voir note 2.2) pour EUR 2,9 millions et l'extourne d'une obligation contractuelle à long terme liée à des projets de protonthérapie pour EUR 2,3 millions.

6.11 ACTIONS ORDINAIRES, PRIMES D'ÉMISSION ET ACTIONS PROPRES

	Nombre d'actions ordinaires	Capital souscrit (EUR)	Prime d'émission (EUR)	Actions propres (EUR)	Total (EUR)
Solde de clôture au 31 décembre 2018	30 122 528	42 278 194	41 862 918	-8 501 979	75 639 133
Options sur actions exercées	0	0	0	0	0
Augmentation de capital	0	0	0	0	0
Solde de clôture au 30 juin 2019	30 122 528	42 278 194	41 862 918	-8 501 979	75 639 133

6.12 PROVISIONS

	Environnement	Garanties	Litiges	Régimes à prestations définies	Autres avantages sociaux	Autres	Total
Au 1er janvier 2019	0	3 679	140	4 475	181	2 204	10 679
Additions (+)	0	757	0	0	53	0	810
Reprises (-)	0	-386	0	0	0	-2	-388
Utilisations (-)	0	-2 352	0	0	-20	-914	-3 286
(Gains)/pertes actuariels	0	0	0	0	0	0	0
Reclassifications	0	0	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	1	0	0	0	0	1
Variation totale	0	-1 980	0	0	33	-916	-2 863
Au 30 juin 2019	0	1 699	140	4 475	214	1 288	7 816

Les principaux mouvements sur les "provisions pour garanties" peuvent être détaillés comme suit:

- Des nouvelles provisions au niveau de la Protonthérapie et Autres Accélérateurs pour EUR 0,76 million.
- Des reprises de provisions au niveau de la Protonthérapie et Autres Accélérateurs pour EUR -0,39 million.
- Des utilisations de provisions au niveau de la Protonthérapie et Autres Accélérateurs pour EUR -2,35 millions.

Les principaux mouvements sur les "autres provisions" peuvent être détaillés comme suit:

- Des utilisations de provisions couvrant les engagements contractuels dans le cadre de l'accord de cession d'IBA Molecular pour EUR -0,66 million et EUR -0,25 million couvrant des risques fiscaux.

Les provisions pour autres avantages sociaux au 30 juin 2019 sont constituées principalement :

- D'un montant d'EUR 0,21 million relatif à un plan de retraite pour notre personnel italien.

6.13 LITIGES

Le Groupe n'est pas actuellement impliqué dans des litiges significatifs.

6.14 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	30 juin 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
Impôts courants produits/(charges)	159	-1 242
Impôts différés produits/(charges)	189	116
Total	348	-1 126

6.15 AVANTAGES AU PERSONNEL

Etant donné que les fluctuations en matière d'avantages au personnel ne sont pas significatives, nous renvoyons à la note 28 du rapport annuel pour plus d'information.

6.16 DIVIDENDES PAYÉS ET PROPOSÉS

IBA réaffirme sa politique de dividende consistant à fixer un objectif de distribution de 30% du bénéfice net dans un avenir prévisible, sous réserve de

l'approbation de son assemblée générale et de ses établissements de crédit.

6.17 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

6.17.1 ENTREPRISES CONSOLIDÉES

Une liste des filiales et des sociétés mises en équivalence est reprise à la note 2.

6.17.2 TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (les sociétés mis en équivalence) sont les suivantes :

	30 juin 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
ACTIF		
Créances		
Créances à long terme (voir note 6.5)	0	4 723
Clients et comptes rattachés	0	0
Réduction de valeur sur créances	0	0
TOTAL CREANCES	0	4 723
PASSIF		
Dettes		
Fournisseurs et dettes diverses	0	0
TOTAL DETTES	0	0
COMPTE DE RESULTATS		
Ventes	2 208	3 611
Coûts	-1 078	-1 822
Produits financiers	0	0
Charges financières	0	0
Autres produits d'exploitation (voir note 6.10)	0	2 908
Autres charges d'exploitation	0	0
TOTAL COMPTE DE RÉSULTATS	1 130	4 697

6.17.3 RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

La liste des actionnaires du Groupe au 30 juin 2019 est donnée ci-dessous:

	Nbre titres	%
Belgian Anchorage SCRL	6 204 668	20,60%
IBA Investments SCRL	610 852	2,03%
IBA SA	63 519	0,21%
UCL ASBL	426 885	1,42%
Sopartec SA	180 000	0,60%
Institut des Radioéléments FUP	1 423 271	4,72%
Société Régionale d'Investissement de Wallonie (S.R.I.W.)	704 491	2,34%
Société Fédérale de Participation et d'investissement (S.F.P.I.)	961 954	3,19%
Capfi Delen Asset Management N.V.	117 066	0,39%
Norges Bank Investment Management	1 211 337	4,02%
Kempen Capital Management N.V.	875 388	2,91%
Public	17 343 097	57,57%
TOTAL	30 122 528	100,00%

Les transactions réalisées avec les actionnaires sont les suivantes:

	30 juin 2018 (EUR 000)	30 juin 2019 (EUR 000)
ACTIF		
Créances		
Créances à long terme	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0
Réduction de valeur sur créances	0	0
TOTAL CREANCES	0	0
PASSIF		
Dettes		
Dettes bancaires	24 285	22 140
Fournisseurs et dettes diverses	151	184
TOTAL DETTES	24 436	22 324
COMPTE DE RESULTATS		
Ventes	0	0
Coûts	0	0
Produits financiers	0	0
Charges financières	-503	-574
Autres produits d'exploitation	0	0
Autres charges d'exploitation	0	0
TOTAL COMPTE DE RÉSULTATS	-503	-574

La Société n'a pas connaissance de relations, accords ou autres transactions significatives entre ses actionnaires à la date du 30 juin 2019.

6.18 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DES COMPTES

Le 5 août 2019, IBA a annoncé qu'elle a signé un contrat avec IBS (Institute for Basic Science) pour l'installation d'un Cyclone® 70 à Daejeon en Corée du

Sud. La valeur de l'installation de ce système est estimée entre USD13 et USD16 millions pour IBA, le projet est totalement financé.

7. RAPPORT DE GESTION SEMESTRIEL

7.1 CHIFFRES ET ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

	S1 2019 (EUR 000)	S1 2018 (EUR 000)	Variation (EUR 000)	Variation %
PT & Autres Accélérateurs	102 815	90 353	+12 462	+13,8%
Ventes nettes totales	102 815	90 353	+12 462	+13,8%
REBITDA*	-1 546	-3 072	+1 526	+49,7%
<i>% des ventes</i>	-1,5%	-3,4%		
REBIT*	-7 118	-6 156	-962	-15,6%
<i>% des ventes</i>	-6,9%	-6,8%		
Résultat avant impôts	-6 150	-8 025	+1 875	+23,4%
<i>% des ventes</i>	-6,0%	-8,9%		
<i>Activités abandonnées</i>	1 959	662	1 297	+195,9%
RÉSULTAT NET*	-5 317	-7 015	+1 698	+24,2%
<i>% des ventes</i>	-5,2%	-7,8%		

* IFRS 16 – « Les contrats de location » a pris effet le 1^{er} janvier 2019. L'effet de cette norme comptable au 30 juin 2019 est une amélioration de la marge opérationnelle (REBIT) d'EUR 0,1 million et du résultat d'exploitation récurrent (REBITDA) d'EUR 1,9 million. L'incidence sur le résultat net est insignifiante.

REBITDA: Résultat d'exploitation récurrent avant amortissements des immobilisations et des écarts de consolidation, impôts et charges financières.
REBIT: Résultat d'exploitation récurrent avant impôts et charges financières.

Événements marquants

- Solide carnet de commandes pour tous les secteurs d'activité, avec un nombre total de prises de commandes pour les divisions Protonthérapie et Autres Accélérateurs d'EUR 133,4 millions, soit une hausse de 112 % par rapport à la même période l'année dernière.
- Signature de deux contrats Proteus®ONE* (Kansas, États-Unis et Milan, Italie) et d'un contrat Proteus®PLUS (Shenzhen, Chine) signés et dont la reconnaissance des revenus a démarré.
- En mars, IBA a été désignée par le Gouvernement Populaire Municipal de Shenzhen comme fournisseur pour l'installation d'une solution de protonthérapie Proteus®PLUS à cinq salles. Signature de contrat avant la clôture de la période, avec versement d'acompte imminent et lancement de la comptabilisation des revenus.
- Tous les projets de Protonthérapie sont en bonne voie de réalisation, avec 24 projets en développement, dont 16 solutions Proteus®ONE et huit solutions Proteus®PLUS.
- Aucune nouvelle installation n'a commencé lors du premier semestre 2019, mais le second devrait être solide, avec le lancement prévu de l'installation de deux projets Proteus®Plus (6 salles). Comparativement, en 2018, deux installations de projet (deux salles) avaient démarré au premier semestre, tandis que l'installation de cinq projets (cinq salles) avaient démarré au cours du second semestre.
- Le premier semestre 2019 fut une nouvelle période de ventes importantes pour la division Autres Accélérateurs, avec la vente de neuf machines en Asie, en Europe et aux États-Unis fin juin et six machines supplémentaires vendues après clôture de la période.
- Hausse de la contribution des revenus liés aux services, avec une hausse de 13 % qui inclut les revenus d'exploitation et de maintenance découlant de trois contrats de Protonthérapie supplémentaires.
- Accord signé de transfert de propriété intellectuelle à une entité dédiée au développement du système de thérapie par hadrons, dans le cadre de la stratégie d'IBA visant à tirer parti de son expertise unique en matière de technologie des accélérateurs de particules ; plus-value de EUR 2,9 millions sur la vente d'immobilisations incorporelles. IBA conserve 41,84% de la filiale suite au financement par plusieurs acteurs publics et privés.
- Des mesures strictes de contrôle des coûts restent en vigueur, tout en permettant des investissements stratégiques en matière de Recherche et Développement.

- Premières irradiations Flash réalisées en mode recherche en mars à l'UMCG de Groningue, aux Pays-Bas, ainsi qu'en juin au Rutherford Cancer Centre de Reading, au Royaume-Uni, ce qui témoigne du rôle de leader d'IBA dans cette nouvelle méthode non invasive de radiation à très forte dose.

Chiffres marquants

- Les revenus totaux du Groupe s'élèvent à EUR 102,8 millions pour le 1er semestre, soit une hausse de 13,8 % (1er semestre 2018 : EUR 90,4 millions), en raison de ventes significatives en Protonthérapie et Autres Accélérateurs tant du point de vue des nouveaux prospects que de la conversion du carnet de commandes réalisé en 2018.
- Le carnet de commandes en équipements et services représente EUR 1,1 milliard, soit une hausse de plus de 12 %.
- Les dépenses d'exploitation totales ont grimpé de 6 % pour atteindre EUR 36,1 millions, reflétant un investissement en Recherche et Développement, y compris pour la recherche en Proton Arc Thérapie et en Proton Flash Thérapie.
- REBIT négatif d'EUR -7,1 millions par rapport à EUR -6,2 millions l'année précédente, ce qui montre un ralentissement de la conversion du carnet de commandes en protonthérapie au premier semestre, une pression sur les prix due à la concurrence et une hausse des investissements en Recherche et Développement. La ligne de REBITDA pour la période a été positivement influencée par un ajustement de la norme IFRS 16 à hauteur d'EUR 1,9 million.
- Marge REBIT de -6,9 % (1er semestre 2018 : -6,8 %)
- Le bénéfice net de la division Dosimétrie (activité abandonnée) s'élève à EUR 2 millions, soit une hausse de 195,9 % (1er semestre 2018 : EUR 0,7 million), en raison de ventes importantes et du contrôle des coûts, tandis que son REBIT a augmenté de 66 %. La division reste destinée à la vente.
- Position de trésorerie brute d'EUR 20,3 millions (incluant la trésorerie de Dosimétrie pour EUR 1,4 million) et de dette nette d'EUR -58,1 millions (à l'exclusion de l'impact de l'IFRS 16).

7.2 REVUE OPÉRATIONNELLE

IBA a pour objectif de créer une plateforme de protonthérapie mondiale inscrite sur le long terme grâce à des upgrades continus. Son offre de solutions compactes et à salles multiples est idéalement positionnée pour exploiter les perspectives de croissance du marché de la protonthérapie.

La stratégie de croissance d'IBA s'articule autour de trois axes : 1) le développement du marché de la protonthérapie en favorisant l'adoption et la sensibilisation à la protonthérapie, notamment par le biais de la formation et en facilitant la création d'un ensemble de données soutenant la protonthérapie ; 2) l'augmentation de la part de marché d'IBA en donnant la priorité aux performances de ses systèmes, aux développements technologiques de demain, qui

comprennent la Proton Flash Thérapie, la rapidité de livraison et la réduction des coûts et ; 3) l'augmentation des revenus liés aux services grâce à la forte augmentation de sa base installée de protonthérapie. IBA va continuer à travailler à la satisfaction de ses clients et à la profitabilité des services en améliorant davantage sa gamme de services ainsi que l'efficacité de son offre de solutions.

Cette stratégie est renforcée par notre important réseau mondial de partenariats et de collaborations qui est essentiel pour qu'IBA soit en mesure de proposer un éventail complet d'offres de protonthérapie permettant d'accélérer son adoption et la croissance du marché.

PROTONTHÉAPIE ET AUTRES ACCÉLÉRATEURS

	S1 2019 (EUR 000)	S1 2018 (EUR 000)	Variation (EUR 000)	Variation %
Equipement Protonthérapie	34 903	38 157	-3 254	-8,5%
Equipement Autres Accélérateurs	18 330	8 303	+10 027	+120,8%
Total revenus Equipement	53 233	46 460	+6 773	+14,6%
Services Protonthérapie	38 925	33 443	+5 482	+16,4%
Services Autres Accélérateurs	10 657	10 450	+207	+2,0%
Total revenus Services	49 582	43 893	+5 689	+13,0%
Total revenus Protonthérapie & Autres Accélérateurs	102 815	90 353	+12 462	+13,8%
<i>Service en % des revenus</i>	<i>48,2%</i>	<i>48,6%</i>		

Le total des ventes nettes a augmenté de 13,8 % au cours du premier semestre pour atteindre EUR 102,8 millions, majoritairement en raison d'un premier semestre solide en termes de revenus liés aux services de Protonthérapie et des résultats de la division Autres Accélérateurs, tant en termes de nouvelles ventes que

de conversion du bon carnet de commandes de l'année dernière. Tandis que les revenus globaux de la division Protonthérapie ont légèrement augmenté de 3,1 %, les revenus générés par les équipements ont diminué de 8,5 % en raison de l'impact tardif de la prise de commandes sur la période et du ralentissement de la

conversion du carnet de commandes au premier semestre. Une hausse des revenus est prévue au second semestre, avec le début prévu de deux installations majeures Proteus@PLUS et la livraison attendue de plus de dix salles aux clients.

En avril, IBA a été choisie pour l'installation d'un système Proteus@PLUS à cinq salles à Shenzhen, en Chine, et les deux parties ont signé le contrat avant la fin de la période. Bien que l'acompte n'ait pas encore été reçu, il devrait être versé très prochainement et, par conséquent, conformément aux normes IFRS, le contrat a été financièrement activé et la reconnaissance des revenus a commencé dès le premier semestre 2019.

24 projets sont en cours de construction ou d'installation, dont 16 solutions Proteus@ONE et huit solutions Proteus@PLUS.

Les revenus liés aux services n'ont cessé d'augmenter, avec une hausse des ventes de 13 % par rapport à la même période en 2018. Les services représentent 48,2% des revenus du segment, incluant trois nouveaux contrats de protonthérapie qui ont commencé à générer des revenus d'exploitation et de maintenance au premier semestre 2019.

Les revenus générés par les équipements de la division Autres Accélérateurs ont augmenté de 121%, ce qui témoigne d'un solide carnet de commandes enregistré en 2018 et une bonne conversion de ce dernier sur la période. Les revenus liés aux services Autres Accélérateurs restent élevés et ont été stimulés par la comptabilisation de revenus pour plusieurs upgrades et services de maintenance à marge élevée.

La marge de REBIT a souffert de l'affaiblissement de la marge brute en raison de la pression sur les prix au niveau des contrats, les concurrents essayant d'acquérir une part du marché. Malgré cela, tous les contrats restent lucratifs. Aussi, la Société œuvre actuellement à l'optimisation des délais d'installation pour ses systèmes et à l'amélioration des marges de service globales.

La marge de REBIT reflète également une augmentation de 6 % des dépenses d'exploitation, majoritairement imputable à une croissance de la Recherche et du Développement. IBA a investi dans plusieurs projets majeurs au cours de cette période, comme la Proton Arc Thérapie et la Proton Flash Thérapie. Cet investissement est parfaitement cohérent avec l'objectif stratégique de la Société, qui vise à donner la priorité aux technologies innovantes afin d'engendrer une croissance future. Les frais généraux et administratifs (G&A), ainsi que les frais de ventes et de marketing, étaient globalement comparables à ceux de l'année dernière à la même période, malgré l'inflation et l'application de certaines mesures ponctuelles de réductions des coûts en 2018. Nous tenons à maintenir ces mesures de contrôle des

coûts en vigueur, qui ont été mises en œuvre avec succès jusqu'ici, tout en conservant des initiatives stratégiques.

En juin, IBA a signé un accord avec plusieurs acteurs publics et privés pour le transfert de propriété intellectuelle à une entité dédiée au développement du système de thérapie par hadrons (incluant la thérapie carbone. L'accord a généré une plus-value de EUR 2,9 millions sur la vente d'immobilisations incorporelles. IBA conserve 41,84% de la filiale suite à la finalisation du financement par les investisseurs.

Marché de la protonthérapie

Bien que la signature et le financement de nouveaux contrats restent difficile à prévoir, IBA a constaté un solide carnet de commandes pour tous les secteurs d'activité au premier semestre, avec une hausse de la demande en protonthérapie en 2019. Les bases à long terme du marché de la protonthérapie sont robustes, et la Société garde un carnet de commandes de haute qualité et en croissance, ainsi qu'un solide pipeline avec plusieurs clients potentiels sur différents marchés.

À ce jour, plus de 190 000 patients dans le monde ont bénéficié d'un traitement en protonthérapie, dont 56 % traités sur les systèmes IBA, ce qui représente plus que sur toutes les installations combinées de ses concurrents. Ceci vient attester de son offre supérieure en protonthérapie.

Futures avancées technologiques

IBA reste centrée sur les avancées technologiques de demain dans le secteur de la protonthérapie en vue d'accélérer son adoption.

En février dernier, IBA a tenu sa 8e réunion annuelle des utilisateurs de protonthérapie à Miami, aux États-Unis. Cette année, IBA a accueilli plus de 165 participants, représentant 40 centres de 17 pays, faisant de la communauté protonthérapie d'IBA la plus grande et la plus expérimentée du secteur.

La deuxième réunion du Consortium Victoria a eu lieu en avril. Les experts cliniques des centres de cancer de renommée mondiale spécialisés dans la radiothérapie et la protonthérapie ont défini avec IBA les futures roadmaps. Ils aident également à rendre l'adoption clinique plus facile pour des technologies telles que la Proton Arc Thérapie, la technologie adaptative et la Proton Flash Thérapie. IBA organise le 3ème consortium Victoria en septembre lors de la réunion annuelle de l'ASTRO.

Recherche & Développement

Le programme de recherche d'IBA s'articule autour de trois axes : gestion du mouvement de la tumeur, Proton Arc Thérapie et Proton Flash Thérapie, avec une attention constante sur la remise à niveau des systèmes actuels.

La Proton Arc Thérapie a le potentiel de permettre aux praticiens d'augmenter la conformité de la dose au niveau de la tumeur tout en réduisant encore davantage la dose envoyée vers le tissu sain environnant. En plus de cela, la Proton Arc Thérapie a le potentiel de faciliter la délivrance du traitement pour les praticiens. IBA a réalisé la première irradiation d'un plan Spot Scanning Proton Arc (SPArc) au Beaumont Health Proton Therapy Center, Etats-Unis, sur sa solution de protonthérapie à salle unique Proteus®ONE. IBA a remarqué un intérêt significatif du marché pour sa technologie Arc qui figurera dans le catalogue de produits IBA une fois prête.

IBA est particulièrement enthousiaste par rapport au potentiel de la Flash Thérapie, qui pourrait transformer radicalement le paysage de la radiothérapie et des soins aux personnes atteintes du cancer, en rendant la protonthérapie plus efficace, moins onéreuse et donc plus accessible. L'irradiation Flash délivre une forte dose de radiation à ultra haut débit de dose, ce qui donne lieu à moins de toxicité et à une réduction potentielle de la durée de traitement, en passant de 6 à 8 semaines à 1 à 2 semaines.

L'équipement d'IBA est prêt pour le Flash et IBA est la seule entreprise à avoir démontré une délivrance de débit de dose compatible Flash dans un environnement clinique. Ainsi, en mars, la Société a réalisé avec

succès la première irradiation Flash dans une salle de traitement Proteus®PLUS à l'University Medical Centre Groningen, aux Pays-Bas. Ensuite, en juin, la première procédure a été menée à bien dans un centre à salle unique Proteus®ONE au Rutherford Cancer Centre Thames Valley de Reading, au Royaume-Uni. Fort de son statut de leader dans la technologie Flash, tant pour les solutions à salle unique qu'à salles multiples, IBA va maintenir son engagement continu à développer la technologie, ainsi que les opportunités de partenariat au sein de la communauté d'utilisateurs.

Service clientèle

IBA continue à offrir les délais d'installation les plus courts du marché, ce qui permet aux clients de réduire les coûts et d'appliquer un modèle de gestion optimal. Ceci est attesté par la toute dernière installation réalisée en dix mois à Reading, au Royaume-Uni. IBA reste déterminée à réduire encore les délais d'installation de ses systèmes, permettant à nos clients de traiter des patients le plus vite possible. IBA ne cesse d'améliorer son offre de services, ainsi que l'efficacité des solutions proposées.

DOSIMÉTRIE

	S1 2019 (EUR 000)	S1 2018 (EUR 000)	Variation (EUR 000)	Variation %
Ventes nettes	25 279	24 322	+957	+3,9%
REBITDA*	2 960	2 366	+594	+25,1%
<i>% des ventes</i>	11,7%	9,7%		
REBIT*	2 693	1 623	+1 070	+65,9%
<i>% des ventes</i>	10,7%	6,7%		

* IFRS 16 « Contrats de location » a pris effet le 1^{er} janvier 2019. L'effet de cette norme comptable au 30 juin 2019 est une amélioration du résultat d'exploitation récurrent (REBITDA) de Dosimétrie d'EUR 0,6 million. L'incidence sur le résultat net est insignifiante.

Pendant le premier semestre, les ventes de Dosimétrie ont augmenté de 4 % par rapport au premier semestre 2018, en raison de la hausse des ventes de radiothérapie traditionnelle et d'un solide marché EMOA. Un contrôle serré des coûts a permis d'obtenir

un REBIT d'EUR 2,7 millions, soit une augmentation de 66 % par rapport à l'année précédente.

En juin 2019, la division Dosimétrie d'IBA a lancé myQA® iON, une assurance qualité patients rapide et précise en protonthérapie.

La division Dosimétrie reste un actif destiné à la vente à la fin du mois de juin 2019, tandis que les discussions sur son futur suivent leur cours. Elle est donc enregistrée comme une activité abandonnée dans le compte de résultats de l'exercice.

Revue des états financiers

Les chiffres ci-dessous ne prennent pas en compte les chiffres de Dosimétrie suite à la reclassification de la division en actif destiné à la vente.

IBA a déclaré des revenus d'EUR 102,8 millions, soit une hausse de 13,8 % (1er semestre 2018 : EUR 90,4 millions), stimulés par des ventes significatives pour les divisions Protonthérapie et Autres Accélérateurs, tant du point de vue des nouveaux prospects que de la conversion du carnet de commandes de l'année dernière, associée à une croissance continue en matière de services.

Le résultat d'exploitation récurrent avant impôts et charges financières (REBIT) de la Société a montré une perte d'EUR 7,1 millions par rapport à EUR -6,2 millions au 1er semestre 2018, en raison d'un affaiblissement de la marge brute suite à la pression sur les prix sur les nouveaux contrats de protonthérapie et à l'investissement dans des projets innovants tels que la Flash et l'Arc thérapies. La ligne de REBIT pour la période a été positivement influencée par un ajustement de la norme IFRS 16 de EUR 0,1 million tandis que le REBITDA a été impacté positivement à hauteur d'EUR 1,9 million.

Les autres produits d'exploitation s'élevaient à EUR 1,7 million (1er semestre 2018 : dépenses d'EUR 1,6 million) et comprenaient principalement les frais de réorganisation, ainsi que des profits dus à une reprise d'une importante provision pour un risque lié au projet et à la vente de la propriété intellectuelle liée à l'Hadronthérapie.

Les charges financières nettes se sont élevées à EUR 0,7 million pour le premier semestre 2019, contre EUR 0,2 million un an plus tôt, principalement en raison de fluctuations du cours du dollar américain et de la fixation d'un intérêt sur les lignes de crédit en mars de l'année dernière.

Parmi les activités abandonnées, la division Dosimétrie a enregistré des ventes d'EUR 25,3 millions (1er semestre 2018 : EUR 24,3 millions), en raison de la croissance des ventes de radiothérapie et d'un solide marché EMOA. Un contrôle serré des coûts a permis d'obtenir un REBIT d'EUR 2,7 millions, soit une augmentation de 66 % par rapport à l'année précédente.

Les flux de trésorerie opérationnels ont continué d'afficher une tendance à la hausse depuis le premier semestre 2018, avec une trésorerie opérationnelle atteignant jusqu'à EUR 3,3 millions (en comparaison aux EUR 18,5 millions en négatif à la fin de l'exercice 2018 et aux EUR 26,6 millions en négatif à la fin du second semestre 2018), stimulée par d'importants recouvrements de créances de clients et d'une constitution de stocks soutenue en vue de faire face à l'important carnet de commandes pour Autres Accélérateurs.

Les flux de trésorerie des activités d'investissement ont chuté jusqu'à atteindre EUR 8,8 millions en négatif, par rapport à EUR 1,3 million en négatif au premier semestre 2018, et se composaient essentiellement de sommes liées aux engagements financiers et aux augmentations de prêt dans un investissement existant en vue du développement de l'hadronthérapie. Les dépenses en capital (CAPEX) ont été considérablement réduites pour atteindre EUR 3,4 millions, ce qui témoigne de la poursuite des mesures de contrôle des coûts suite aux investissements dans les nouvelles installations de production et les nouveaux bureaux en 2018.

Les flux de trésorerie des activités de financement se sont élevés à EUR 12,7 millions en négatif au premier semestre 2019 (pour EUR 37,8 millions en positif au premier semestre 2018), en raison d'une réduction des mobilisations sur les lignes de crédit et du remboursement d'emprunts à long terme, dont le leasing des nouveaux sites de production. Ils comprenaient également des paiements d'intérêts pour ces mêmes sites.

IBA présentait une position de trésorerie d'EUR 20,3 millions à la fin du premier semestre 2019 (incluant la trésorerie de Dosimétrie pour un montant de EUR 1,4 million) par rapport à EUR 38,6 millions à la fin de l'exercice 2018. La position de dette nette a grimpé jusqu'à EUR 58,1 millions (à l'exclusion de l'impact de l'IFRS 16), ce qui témoigne de l'augmentation globale des emprunts en vue d'absorber les besoins en fonds de roulement.

Actuellement, IBA reste bien financé pour concrétiser ses objectifs stratégiques et pour faire évoluer son activité.

La Société est en pleine discussion avec des établissements financiers en vue de restructurer ses emprunts et de remplacer une partie de ses lignes de crédit à court terme par des lignes à plus long terme, en vue de réduire sa dépendance aux lignes à court terme et d'atténuer les importantes variations de fonds de roulement. La Société s'attend à ce que ces discussions prennent fin avant la fin de l'année.

Perspectives et Prévisions

IBA réitère les perspectives énoncées lors de la publication de sa déclaration intermédiaire du premier trimestre 2019 et des résultats annuels de 2018.

Selon les perspectives actuelles du marché, IBA prévoit toujours un REBIT positif pour l'exercice complet 2019, influencé par une hausse des revenus au second semestre. IBA s'attend un haut niveau d'activité au second semestre, en raison du lancement de l'installation de deux systèmes (6 salles), d'une importante activité de production pour le carnet de commandes pour les Autres Accélérateurs, de la livraison de plus de dix salles de protonthérapie aux clients et de l'intensification des revenus liés aux services qui y sont associés.

Les bases du marché de la protonthérapie restent solides, comme en témoignent les nombreux clients potentiels que démarche IBA sur tous les marchés internationaux et la qualité de son carnet de commandes en équipements et services. Cependant, le marché continue d'afficher des signes d'irrégularité. Dès lors, pour y faire face, IBA reste focalisée sur la stimulation de la croissance, tout en compensant l'imprévisibilité grâce à la poursuite des mesures de contrôle des coûts et au maintien de l'offre de protonthérapie la plus concurrentielle et la plus attractive.

7.3 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 5 août 2019, IBA a annoncé qu'elle a signé un contrat avec IBS (Institute for Basic Science) pour l'installation d'un Cyclone® 70 à Daejeon en Corée du Sud. La valeur de l'installation de ce système est estimée entre

USD13 et USD16 millions pour IBA, le projet est totalement financé.

7.4 DÉCLARATION DES DIRIGEANTS

Ces états financiers consolidés condensés intermédiaires ont été établis par le Chief Executive Officer (CEO) Olivier Legrain et le Chief Financial Officer (CFO) Soumya Chandramouli. A leur connaissance : ils sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine et des résultats consolidés. Le rapport de gestion semestriel contient un exposé fidèle sur les événements importants et les principales transactions avec les parties liées pour le premier semestre de l'exercice 2019 et leur incidence sur les états financiers consolidés condensés intermédiaires, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles la Société est confrontée.

7.5 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

A l'occasion de l'Assemblée Générale de 2019, les mandats suivants ont été renouvelés au niveau du conseil d'administration :

- Le mandat de Saint Denis SA en qualité d'administrateur interne, a été renouvelé ; et
- Jusqu'à la date de l'Assemblée générale ordinaire de 2019, M. Jeroen Cammeraat était membre du Conseil d'administration d'IBA, en qualité d'administrateur externe. Comme il a accepté un poste de direction dans la société, il ne souhaitait pas voir son mandat au Conseil d'administration renouvelé.

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS INTERMÉDIAIRES IFRS AU 30 JUIN 2019



Ernst & Young
Réviseurs d'Entreprises
Bedrijfsrevisoren
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem
Tel: +32 (0)2 774 91 11
Fax: +32 (0)2 774 90 90
ey.com

Rapport du commissaire aux actionnaires de la société anonyme Ion Beam Applications sur l'examen limité des Etats Financiers Consolidés Condensés Intermédiaires pour la période de six mois arrêtée au 30 juin 2019

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité de la situation financière consolidée intermédiaire de Ion Beam Applications SA (la "Société"), et de ses filiales, ci-joint, arrêtée au 30 juin 2019, ainsi que du compte de résultats consolidé intermédiaire, de l'état consolidé intermédiaire du résultat global et des variations des capitaux propres, et du tableau consolidé des flux de trésorerie y afférent pour la période de six mois se terminant à cette date ainsi que des notes explicatives, communément, les « Etats Financiers Consolidés Condensés Intermédiaires ». Ces états montrent un total du bilan consolidé de € (milliers) 392.338 et une perte consolidée pour la période de six mois de € (milliers) 5.317.

La préparation et la présentation des Etats Financiers Consolidés Condensés Intermédiaires conformément à l'International Financial Reporting Standard *IAS 34 Information Financière Intermédiaire* ("IAS 34") approuvé par l'Union Européenne relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces Etats Financiers Consolidés Condensés Intermédiaires, basée sur notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 « *Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité* ». Un examen limité de l'information financière intermédiaire comprend la réalisation d'entretiens, essentiellement avec le personnel de la société responsable des matières financières et comptables, l'application de revues analytiques ainsi que d'autres travaux. L'étendue de ces travaux est largement moins importante que celle d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISA's) et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur les Etats Financiers Consolidés Condensés Intermédiaires.

Société civile sous la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Belgische vennootschap onder de vorm van een coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid
IFM Brussels - IFR Brussels - B.I.W. - T.V.A. BE 0446.334.711 - IBAN N° BE 71 2100 5059 0069
* aqisatari au nom d'une société/haandelaar in naam van een vennootschap

A member firm of Ernst & Young Global Limited



Rapport du commissaire du 22 août 2019 sur les états financiers consolidés intermédiaires condensés de Ion Beam Applications SA pour la période de six mois clos le 30 juin 2019 (suite)

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les Etats Financiers Consolidés Condensés Intermédiaires ci-joints n'ont pas été établis, dans tous ses aspects significatifs, conformément à l'International Financial Reporting Standard IAS 34 Information Financière Intermédiaire approuvé par l'Union Européenne.

Diegem, 22 août 2019

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire
représentée par

Vincent Etienne*
Associé

* agissant au nom d'une sprl

Z0VE0009

Glossaire des Mesures Alternatives de Performance (MAP)

MARGE BRUTE	
Définition:	La marge brute correspond à la différence entre le montant total comptabilisé dans les postes "Ventes" et " Prestations de services", déduction faite des coûts liés à la construction et à la production des équipements associés et liés à la fourniture des services d'exploitation et de maintenance.
Raison:	La marge brute indique les performances d'IBA en montrant comment elle est en mesure de générer des revenus à partir des dépenses engagées pour la construction, l'exploitation et la maintenance de la protonthérapie et des autres accélérateurs.
EBIT	
Définition:	Résultat avant intérêts et impôts, l'EBIT indique la performance du Groupe (ou du secteur) avant produits financiers / charges financières et impôts, qui présente l'ensemble des produits et charges engagés au cours de la période.
Raison:	L'EBIT est un indicateur de performance utile car il montre la performance opérationnelle d'IBA en éliminant l'impact des transactions financières et des taxes.
REBIT	
Définition:	Résultat récurrent avant intérêts et impôts, REBIT présente le résultat du Groupe (ou du secteur) avant les produits / charges financiers et les impôts et avant les autres produits et charges opérationnels. Le REBIT est un indicateur de la rentabilité des activités ordinaires du Groupe pour une entreprise, ajusté aux éléments considérés par la direction comme ne faisant pas partie de la performance sous-jacente.
Raison:	La Direction considère le REBIT comme un indicateur de performance amélioré pour le Groupe, permettant une comparaison d'une année sur l'autre de la rentabilité, après compensation des transactions ne faisant pas partie de la performance sous-jacente.
DETTE FINANCIERE NETTE	
Définition:	La dette financière nette mesure la situation globale de la dette d'IBA.
Raison:	La dette financière nette fournit une indication de la solidité globale du bilan du Groupe et mesure la position de trésorerie d'IBA.

(EUR 000)	juin 2018	juin 2019
EBIT = Résultat sectoriel (Note 4)	-7 783	-5 465
Autres charges d'exploitation (+)	+1 743	+3 527
Autres produits d'exploitation (-)	-116	-5 180
REBIT *	-6 156	-7 118
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles (+)	+2 973	+5 146
Réductions de valeur sur créances et stocks (+/-)	+111	+426
REBITDA *	-3 072	-1 546

* IFRS 16 – Les contrats de location a pris effet le 1er janvier 2019. L'effet de cette norme comptable au 30 juin 2019 est une amélioration du REBIT d'EUR 0,1 million et du résultat d'exploitation récurrent (REBITDA) d'EUR 1,9 million.

(EUR 000)	31 decembre 2018	1 janvier 2019	30 juin 2019
Dettes financières à long terme (+)	43 278	54 465	49 659
Dettes financières à court terme (+)	42 510	45 634	41 588
Trésorerie et équivalents de trésorerie (-)	-36 402	-36 402	-18 951
Dettes financière nette	49 386	63 697	72 296

